

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Prix de l'abonnement
Un an.....\$1.00
Trois ans.....\$2.50

Bulletin officiel
de l'Union Catholique des Cultivateurs
de la Province de Québec

Administration et Rédaction
1231 est, rue Démontigny
Montréal, P. Q.
Tel.: Frontenac 5998

Publié à
GARDENVALE, P.Q.

25 SEPTEMBRE 1929

Vol. I, No. 29

BROCHURE-SOUVENIR

Il a été décidé à la dernière réunion de l'Exécutif, le 11 septembre dernier, qu'il serait publié une brochure-souvenir à l'occasion du grand congrès annuel de novembre prochain.

Cette oeuvre devrait intéresser tous les adhérents à l'U. C. C. croyons-nous. On y trouvera un mot de Bienvenue, du Président-général, un Message au Clergé, de l'Aumônier-général, etc. . . . On y verra certainement avec plaisir les comptes-rendus d'une Journée sociale type, d'une assemblée de Cercle type, la liste de tous nos présidents et secrétaires de cercles actuellement existants. Enfin, des pages signées de votre dévoué Secrétaire-général, de votre aimable Rédactrice féminine et de votre humble serviteur suivront.

Dans notre opinion, cette brochure publiée sur un papier de luxe et joliment reliée devrait plaire à ses lecteurs. Elle sera d'un format commode, 10 x 7; chaque délégué ou assistant à notre Congrès en aura une copie qui lui sera remise lors de notre première réunion.

Il se peut, il est même certain, que plusieurs membres de l'Association désirent se procurer cette publication et ne puissent cependant la venir réclamer ici. S'ils veulent bien nous faire parvenir leurs nom et adresse accompagnés de la modique somme de 10 centins (0.10) nous nous ferons un plaisir de leur en faire tenir un exemplaire.

Un mot que nous vous prions de garder dans votre esprit, amis lecteurs.

Le soussigné laissera le Bureau central ces jours prochains pour tenter d'intéresser un bon groupe d'annonceurs à cette occasion. Il est convaincu que, de même que dans le passé, l'accueil se fera bienveillant et l'encouragement généreux. D'ores et déjà, nous remercions nos annonceurs.

Mais dès aujourd'hui également nous vous rappelons, membres de l'U. C. C. que les noms paraissant dans cette brochure devraient constituer pour vous tous, disons, "La Liste d'Or" que vous devriez consulter avant chaque achat durant l'année 1930.

Comme nous ne pourrions nous-mêmes visiter toutes les maisons d'affaires importantes nous invitons respectueusement messieurs les Gérants à nous faire parvenir par la malle leur texte d'annonce et nous sommes assurés que cette publicité sera très profitable pour leur important commerce.

Hausse des prix des pommes de terre

La diminution dans la récolte de ce produit alimentaire serait la cause de l'augmentation dans les prix ici.

St-Jean, N.-B.,—Une dépêche de Woodstock dit:

"H. A. Watson, de Fort Fairfield, Maine, un des principaux producteurs de patates du district d'Aroostock, a prédit que le prix des patates atteindra cet automne, \$7. par baril et se rendra peut-être même jusqu'à \$10. Sa prédiction est basée sur les pronostics de la récolte aux Etats-Unis qui sera de 24,000,000 minots de moins que le faisaient prévoir les pronostics précédents du département fédéral de l'agriculture.

"M. Watson a fait remarquer qu'en 1926, lorsque la récolte fut de 351,000,000 minots aux Etats-Unis, les patates se vendaient \$10 du baril. Les derniers estimés placent la récolte de 1929 à 349,000,000.

"Les premiers effets des pronostics officiels se font déjà sentir, car de \$2.50 et \$3, le prix de la pomme de terre a monté subitement durant les derniers jours à \$3.50 le baril.

Cours du soir à l'école des Hautes Études Commerciales

De grands avantages à ceux qui veulent parfaire leur instruction

Montréal a l'avantage de posséder une école supérieure de commerce: l'École des Hautes Études commerciales, fondée et subventionnée par le gouvernement de la province est affiliée à l'Université de Montréal. Malgré des progrès immenses en ces dernières années, le nombre des élèves inscrits devrait être beaucoup plus considérable, dans une agglomération de près d'un million d'habitants. Cette institution compte les spécialistes les plus réputés parmi ses professeurs. Elle n'a pas voulu que son enseignement fût limité aux jeunes gens pouvant étudier le jour. Elle l'étend à tous les travailleurs en organisant, depuis dix ans, des cours libres du soir.

Ces cours s'adressent aux employés de commerce qui désirent parfaire leur instruction et, en général, à tous ceux qui ont de l'ambition et veulent améliorer leur situation. Parmi ceux-là,

les instituteurs, appelés par leurs fonctions à enseigner la comptabilité, les mathématiques financières et commerciales, etc., trouvent le plus grand bénéfice à s'inscrire aux cours réguliers du soir. Après deux ans, l'École décerne un certificat d'études dont la valeur est reconnue tant par les hommes d'affaires de Montréal que par les autorités scolaires de toute la province. Elle accorde aussi un certificat pour chaque matière séparée.

Les patrons trouveront avantage à suivre les cours de droit commercial, d'organisation des entreprises modernes, de comptabilité supérieure, etc. Ils seront mieux outillés pour faire face aux difficultés de toute sorte qui surgissent à tout instant.

Parmi les cours les plus importants, outre ceux déjà énumérés plus haut, mentionnons: l'économie politique, les finances publiques, la politique commerciale, la correspondance commerciale française et anglaise, l'assurance, la publicité, la géographie économique du Canada et des Etats-Unis.

Tous les cours du soir sont ouverts aux jeunes gens et aux jeunes filles. Quelques bourses d'études sont accordées aux élèves inscrits à tous les cours et qui ne pourraient verser la légère rétribution scolaire exigée.

Nos lecteurs qui ont le bel idéal de l'instruction pour leurs enfants et leurs employés devraient leur conseiller de s'inscrire à ces cours du soir dont l'ouverture est fixée au lundi, 3 octobre, à 7.30 heures.

Instructeur en aviculture

Conformément à la promesse faite par l'honorable M. Perron, lors de sa visite à Mont-Laurier, en juillet 1929, M. D. Desjardins, qui a été jusqu'ici aviculteur à l'École d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, vient d'être nommé instructeur en aviculture pour le nord de Montréal.

L'aviculture peut être développée et accroître sensiblement les revenus du cultivateur dans toutes les paroisses desservies par les chemins-de-fer du nord de Montréal. Le diocèse de Mont-Laurier peut augmenter, d'ici 5 ans, sa production avicole de quelques centaines de mille piastres, diminuant d'autant nos importations d'oeufs, pourvu que la population s'intéresse à l'élevage des volailles et coopère avec l'instructeur et les agronomes.

Règlements du Concours

Qui peut concourir

- 1) Le Concours de Propagande est ouvert à tous ceux qui s'intéressent à l'expansion de l'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec;
- 2) Les Cercles anciens et nouveaux peuvent gagner une prime;
- 3) Le Concours se terminera avec la première semaine de novembre;
- 4) Les résultats seront connus au grand Congrès annuel.

Distribution des primes

- 1) Les Cercles nous faisant parvenir le plus grand nombre de cotisations par rapport au nombre de cultivateurs de la paroisse seront détenteurs de nos primes. Trois abonnements au journal La Terre de Chez Nous (ou un abonnement de trois ans à \$2.50) équivaudront dans le présent concours à une cotisation de membre pour le Cercle intéressé;
- 2) Dans le cas d'égalité, le Cercle faisant parvenir au Bureau Central le plus fort montant d'argent sera déclaré vainqueur;
- 3) Nous prendrons pour base de la population rurale d'une paroisse, la déclaration signée de monsieur le curé de l'endroit;
- 4) Les cotisations actuellement payées jusqu'à octobre 1930, il va sans dire, sont mises sur le même pied que celles qui seront fournies d'ici la fin du concours.

Disposition des primes

- 1) Le Cercle local gagnera la prime. A lui de prendre les meilleurs moyens d'en disposer en toute justice. Il pourra par exemple la faire râfler et garder dans sa caisse l'argent qu'il obtiendra. Il peut encore la vendre à l'enchère.
- 2) S'il s'agit de prix d'engrais chimiques, le cercle pourra le séparer entre les membres qui se sont le plus dévoués. Cependant nous tenons à déclarer ici que notre rôle cessera avec le décernement des primes.

EXPLICATION

Nous recevons de ce temps-ci plusieurs lettres nous demandant une explication au sujet de nos Cours-à-Domicile.

Dans un article récent, "La Presse" notait qu'il fallait, pour suivre ces "Cours", s'abonner à la Revue de l'Institut Agricole d'Oka. Du moins ce qu'on y disait pouvait s'interpréter de cette façon. Nous tenons à déclarer ici que cette Revue mérite d'être lue par tous nos membres qui peuvent disposer de 50 sous par année, prix de l'abonnement.

Par ailleurs, les élèves volontaires qui se sont inscrits jusqu'à date à nos Cours-à-Domicile peuvent être assurés "QU'ILS LES SUIVRONT GRATUITEMENT EN RECEVANT LA TERRE DE CHEZ NOUS". Nous les avons annoncés comme tels et ils seront donnés comme tels!

Nous comptons que nos lecteurs prendront bonne note de l'avis suivant et que tout malentendu à ce sujet disparaîtra.

LA DIRECTION.

Les raisons de notre foi

JÉSUS-CHRIST

La divinité de Jésus-Christ a toujours été le grand épouvantail de tous les libres penseurs. La raison, disent-ils, se refuse à admettre que Jésus-Christ fût Dieu, lui qui extérieurement était en tout semblable aux autres hommes. Nous convenons que c'était un grand philosophe, un génie supérieur, mais pas un Dieu.

R.—La raison, au contraire, ne peut s'empêcher de proclamer la divinité de Jésus-Christ, tant les preuves qu'elle en a, sont nombreuses et convaincantes.

I—L'Évangile déclare en une foule d'endroits que Jésus-Christ est Dieu. Or, l'Évangile est un livre historique, dont la véracité ne peut être contestée. Il faudrait donc dire que les Évangélistes se sont trompés. Mais au jugement de la saine critique, cette supposition est tellement inadmissible qu'il faut plus violenter la raison pour en venir là que pour croire à la divinité de Jésus-Christ.

II—Lui-même l'a déclaré, en plusieurs circonstances. Ici encore, aucun homme sérieux n'admet qu'on puisse élever le moindre doute sur la sincérité de ces déclarations. Ce défaut de sincérité est absolument incompatible avec son caractère, son admirable doctrine, ses vertus, ses oeuvres, la religion qu'il a fondée.

III—La divinité de Jésus-Christ est prouvée par ses miracles. Impossible de les nier; impossible également de ne pas reconnaître que celui qui les a accomplis, par sa propre puissance, était un Dieu. La résurrection de Lazare et la sienne propre suffisent seules à démontrer victorieusement sa divinité.

IV—Elle est prouvée en outre par ses prophéties. Jésus-Christ a promis à ses apôtres le don des miracles, la conversion du monde, le triomphe de la foi; et tout cela s'est réalisé. Or, s'il n'était pas Dieu, s'il n'avait pas les coeurs des hommes dans ses mains, comment aurait-il pu prévoir et affirmer de tels prodiges?

V—Elle est prouvée par sa doctrine. Tous les bons philosophes reconnaissent que cette doctrine est d'une sublimité telle qu'on ne peut l'attribuer qu'à Dieu seul. Et si l'on doit juger d'un arbre par ses fruits, comment appréciera-t-on une doctrine qui a renouvelé le monde entier et suscité partout les dévouements les plus héroïques? Jésus-Christ a exercé une influence prodigieuse sur les puissants comme sur les faibles, sur les savants comme sur les ignorants, et la même influence se continue aujourd'hui comme il y a dix-huit siècles. . .

"Tous les autres sages, dit Voltaire, n'ont pas même influé sur la rue qu'ils habitaient".

apôtres, et par l'établissement de la religion chrétienne. Comment les apôtres auraient-ils jamais pu enseigner que Jésus-Christ était Dieu, après son crucifiement et en dépit des Juifs, s'ils n'avaient été absolument certains de cette vérité? Et comment, par le moyen de quelques hommes sans instruction ni ressources, la religion de Jésus-Christ eût-elle pu s'implanter au coeur même du paganisme et dans le monde entier, si Jésus-Christ n'avait pas été Dieu?

VII—Elle est prouvée par la tradition qui est unanime sur ce point. Tous les Pères de l'Église, les auteurs ecclésiastiques, les historiens, les poètes, etc., proclament la divinité de Jésus-Christ; les inscriptions, les peintures en font foi. C'est l'article capital des symboles ou professions de doctrine.

VIII—Elle est prouvée par les innombrables légions de martyrs, qui ont versé leur sang pour Jésus-Christ, et les miracles qui ont souvent accompagné leurs supplices. Quel est l'homme pour lequel on court aussi joyeusement à la mort?

IX—Elle est prouvée par le témoignage d'une infinité de savants, de princes, de guerriers, de grands hommes dans tous les genres. Pour n'en citer qu'un Napoléon 1er se plaisait à faire ressortir tout ce qu'il y a de divin en Jésus-Christ, tous les traits qui empêchent de le confondre avec les philosophes ordinaires, et il concluait par ces paroles: "Je me connais en hommes, et je vous dis que celui-là était plus qu'un homme".

(à suivre)

ÉPARGNEZ

5%

Nous accordons un escompte privilégié de 5% aux membres en règle de l'U.C.C. pour toute commande de \$25.00 et plus.

Deux ou plusieurs membres peuvent commander ensemble afin de profiter de cet avantage.

Aucun escompte pour les commandes de moins de \$25.00.

COMPTOIR POSTAL

Dupuis Frères

MONTREAL

Bureau de direction:

ALDÉRIC LALONDE, *Président*
Rigaud.
JULIEN MÉTHÉ, *Vice-Président*,
St-Sébastien.
PAUL BOUCHER, *Secrétaire*,
Boucherville.
R. P. LÉON LEBEL S. J.,
Aumônier.
ROBERT RAYNAULD, B.A., M.S.A.,
Rédacteur-Adjoint,
chef de la publicité

Directeurs:

Diocèse de Chicoutimi:
ANTOINE RIVERIN, Chicoutimi.
Diocèse de Gaspé:
ABBÉ J. A. ST-LAURENT,
St-Jean l'Évangéliste.
Diocèse de Haileybury:
J. B. LACASSE,
Notre-Dame du Nord.

La Terre de Chez Nous

Bulletin officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec

Adresser toutes communications à

l'U. C. C.

1231 EST, RUE DEMONTIGNY, MONTREAL, P. Q.

Tel.: Frontenac 5008

Lisez non pour contredire et confondre ni non plus pour croire aveuglément et répondre, mais bien plutôt pour peser et approfondir.—Roger Bacon.
Suchons remonter de la parole d'autrui souvent trop étroite à la pensée souvent encore partielle mais bien plus large encore que la parole; de la pensée à l'intention souvent meilleure que la pensée; de l'une et de l'autre enfin au rayon d'éternelle vérité que notre frère qui pense et parle pour nous le dire a entrevu ou pressenti. . .—R. P. Grady.

Diocèse de Joliette:
ADÉLARD CHEVRETTE,
St-Ambroise de Kildare.
Diocèse de Mont-Laurier:
P. Z. DESJARDINS, L'ANNONCIATION.
Diocèse de Montréal:
A. PAIEMENT, St-Hermas.
Diocèse de Nicolet:
LÉON TURCOTTE, Victoriaville.
Diocèse d'Ottawa:
ALBERT LAMARCHE, Lachute.
Diocèse de Québec:
LÉONARD LEMAY, Ste-Émilie.
Diocèse de Rimouski:
ALBERT RIOUX, Sayabec.
Diocèse de Sherbrooke:
ARSÈNE BÉRUBÉ, Coaticook.
Diocèse de St-Hyacinthe:
EPHREM OSTIGUY, St-Césaire.
Diocèse des Trois-Rivières:
OMER MILOT, YAMACHICHE.
Diocèse de Valleyfield:
J. F. PRUD'HOMME, Ste-Philomène.

Cruce et Aratro

Abaissons notre coût de revient

ROBERT RAYNAULD

En ces temps de crise agricole nombre de remèdes sont proposés. Les uns sont excellents. D'autres le sont peut-être moins parce que leur application n'est pas à la portée de tous ceux qui sont affectés par cette crise. Certains ont préconisé l'ouverture de nouveaux marchés; d'autres, une protection immédiate. Nous pensons plutôt avec l'honorable ministre de l'Agriculture que ce n'est pas le manque de marchés ou la protection qui font que notre situation agricole n'est pas des plus brillantes. Ouvrir de nouveaux marchés peut être une excellente chose en autant qu'il est possible de les satisfaire en quantité et en qualité. Protéger un producteur au détriment de la classe des consommateurs n'est pas travailler à la prospérité d'un pays. Nous reconnaissons plutôt que le grand mal à l'heure présente réside surtout dans notre haut coût de revient. Et le meilleur moyen sans doute de l'abaisser est une

Le faible rendement cause une élévation du coût de production

Nous voulons démontrer cette vérité par quelques exemples.

Nous produisons certaines récoltes qu'il nous est difficile de vendre avantageusement tandis que les provinces voisines inondent nos marchés de produits semblables; pourquoi?

Patates

Notre rendement moyen, en 1928, fut de 131 minots. D'après monsieur Baribeau, un expert dans la question, il faut une récolte de 130 minots environ pour couvrir les frais d'exploitation d'une acre de patates. Il restait donc, en cette année 1924, le prix de vente d'un minot pour tout profit. Inutile d'insister. Dans un cas semblable il n'y a qu'une chose à faire: produire quelque autre récolte.

En 1924, notre rendement fut de 175 minots. Il restait donc au producteur la vente de 45 minots pour ses profits à l'acre. C'était déjà beaucoup mieux. Si l'on se rappelle cependant que la moyenne des Provinces Maritimes pour cette même année était de 240 minots il nous faudra de suite admettre leur position avantageuse sur le marché de nos grands centres québécois. La vente de 110 minots constituait ou du moins pouvait constituer la marge de leurs profits. Ces fermiers pouvaient donc envoyer leurs patates sur nos marchés et nous damer le pion. Ils pouvaient se contenter d'un revenu deux fois moindre que celui de nos fermiers et cependant réaliser de meilleurs profits à l'acre.

Tabac

Notre moyenne de rendement est faible, disons, 1,000 à 1,200 livres à l'arpent. Dans l'Ontario et l'est des États-Unis, on obtient jusqu'à 1,800 livres à l'arpent sur des plantations de 25 acres. Ceci veut dire qu'alors que notre fermier produirait 25,000 livres de tabac sur une plantation de 25 acres, son voisin, lui, obtiendrait 40 à 45,000 livres. Un profit de quelques sous par livre pourra satisfaire ce dernier alors qu'il en faudrait un presque double au producteur québécois. Rien d'étonnant encore si l'on constate que la culture du tabac ne paie pas chez nous, qu'il est difficile de vendre sa récolte.

(Suite à la page 5)

Notre Doctrine

PAUL BOUCHER

VIII

Le protectionnisme — Point de vue agricole

S'il est à propos de protéger nos industries, plus encore convient-il de sauvegarder étroitement et jalousement nos intérêts agricoles. L'industrie laitière depuis cinquante ans, a pris chez nous un développement tel que nous sommes devenus un pays producteur de beurre et de fromage. Néanmoins de 1921 à 1925, nous le rappelons après bien d'autres, le Canada, qui n'avait importé que 7,465,797 livres de beurre des Antipodes, voyait l'an dernier seulement, son importation de beurre atteindre 24,952,611 livres, soit, avec le fromage, près de 28,000,000 de livres. L'explication de ceci est facile. Depuis 1925 le Canada a signé un traité avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, traité dont le résultat était facile à prévoir: nous avons maintenant 101,000 vaches de moins qu'en 1925, alors que la Nouvelle-Zélande (notre principal fournisseur de beurre) en compte aujourd'hui 64,000 de plus. Et voilà comment une législation maladroite peut contribuer à influencer le succès d'une industrie. Il convient de le noter: de tout l'Empire britannique, nous avons sur le beurre le tarif le plus bas; en Australie, il y a une douane de 12 sous la livre, en Afrique du Sud, 10 sous, en Nouvelle-Zélande, 7 sous et au Canada 1 sou. Voici que les États-Unis, maintenant, jugent à propos d'élever à 14 sous, par livre, leur tarif de 12 sous. N'est-ce pas significatif?

Aussi, M. J.-Arthur Paquet, gérant de la Coopérative Fédérée de Québec, réclame-t-il hautement le rappel immédiat de ce traité ruineux pour notre agriculture! (La "Canadian Gazette" de Londres, reproduite par le "Bulletin de la Ferme" du 27 juin dernier).

Il est certes malheureux que notre traité avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande nous soit aussi dommageable. Que l'on noue des relations commerciales avec des pays étrangers; très bien, nous en sommes, mais à une condition, sine qua non: que ce le soit à l'avantage, tout d'abord de notre agriculture, et ensuite, mais, alors seulement, de nos différentes industries. Pas autrement. C'est ainsi que nous n'avons qu'à nous féliciter de notre entente commerciale principalement avec la France, les Antilles, les Bermudes, la Guyanne, le Honduras britannique, etc. . .

Il n'y a pas que le beurre étranger à venir chez nous faire compétition à nos produits. N'a-t-on pas établi (M. J.-H. Lavoie, Chef du Service provincial de l'Horticulture) qu'en moins d'un an et demi, 11,000 wagons de produits horticoles et arboricoles étrangers étaient entrés sur le marché de Montréal?

Nous admettons, cela va de soi, que notre agriculture ne puisse, à certaines époques alimenter notre marché, et que par le passé nos produits n'aient pas toujours rencontré les exigences de nos consommateurs. Cependant vu la campagne actuelle d'une production méthodique et rationnelle (on sait ce que cela veut dire); vu d'autre part, la possibilité bien établie qu'il y a, pour notre agriculture, de satisfaire nos marchés, ne croit-on pas opportun d'adopter, ce qu'il est convenu d'appeler, un tarif saisonnier? Cela à seule fin d'éviter,

(Suite à la page 7)

ECHOS DES CERCLES

Contribution au Secrétariat Général

St-Albert (Arthabaska)

A une assemblée tenue sous la présidence de M. Misael Hébert, président, messieurs les directeurs Wilfrid Houle, Arthur Dumont, Achille Béliveau, Léon Gosselin et Henri Comeau, formant quorum, il fut proposé par Achille Béliveau, secondé par Arthur Dumont que le taux de prêt du crédit agricole qui est de 6½% soit réduit à 5%. Approuvé à l'unanimité par les membres réunis en assemblée.

Proposé par Wilfrid Houle, secondé par Henri Comeau que demande soit faite au Ministre de l'Agriculture, l'Honorable J.-L. Perron, pour que la vente du fromage de la province de Québec, sur le marché de Montréal, soit mis à l'enchère.

Et demande est faite à tous les cercles de vouloir bien appuyer cette demande auprès du Ministre.

Charles-Edouard DUMONT, Sec.

St-Jean-Bte (Rouville)

A la salle publique, lieu ordinaire des assemblées de notre cercle se tenait le 3 septembre dernier notre réunion mensuelle. Notre président, M. Origène Noiseux occupait son siège ainsi que M. Émile Beaudry, vice-président. De même les Directeurs, Messieurs Daigneault et Guertin.

Pour des raisons majeures notre Aumônier avait demandé congé. M. Noiseux ouvrit l'assemblée. Il félicita les 50 membres, toujours présents à nos réunions, et parla de l'effort que chaque membre devait faire pour enrôler de nouveaux membres dans l'U.C.C. et recruter des lecteurs à notre organe.

Le secrétaire fit l'appel des membres et donna les minutes de la dernière réunion. Il fait part des lettres reçues de notre président général, de notre Aumônier diocésain et de la circulaire du secrétaire général sur laquelle il donna des explications.

Trois questions jetées dans la boîte avant la réunion furent le sujet de discussion.

Deux questions demandaient comment détruire le chiendent et la moutarde qui lève tout à coup, sur un terrain bien ensemencé avec du grain de première classe, bien criblé. La troisième question regardait la loi de la destruction des mauvaises herbes.

Ces questions furent exposées par M. C.-E. Noiseux. Prisent part aussi à la discussion M. Fortunat Dubuc, Origène Noiseux et Arthur Brillon, qui donnèrent chacun leur manière de voir. La discussion conduite par notre président fut très intéressante et instructive au public. M. le Président demanda aux membres présents ce que St-Jean-Baptiste ferait au chapitre recrutement. Tous furent favorables au projet et après avoir discuté plusieurs modes de recrutement, il fut proposé par

M. Amédée Grenier que le secrétaire local fasse un nouveau sacrifice et s'occupe de la chose comme par le passé. C'est-à-dire qu'il verra tous les cultivateurs et commencera la propagande aussitôt qu'il le pourra. M. Grenier affirme que c'est le Secrétaire lui-même qui peut faire ce travail le plus avantageusement. Tous furent unanimes à cette proposition excepté le secrétaire, mais que voulez-vous il n'eut comme toujours que ces paroles: c'est pour l'Union, "Trat Voluntas". Après la prière à St-Isidore la réunion prit fin, ajournée jusqu'en octobre alors que ce sera le rendement des comptes et la grande assemblée annuelle.

E.-X. BLANCHARD, Sec.

L'Épiphanie (L'Assomption)

Le 10 septembre, 1929 le cercle de l'U.C.C. de l'Épiphanie tenait, dans la salle du Conseil, son assemblée mensuelle. Étaient présents: le Rév. M. Desroches, aumônier; messieurs Albert Poitras, président, Damien Robert, vice-président, Adrien Taillon, Joseph Forest, Victor Archambault, Directeurs, et de nombreux cultivateurs.

M. l'Abbé Desroches ouvrit l'assemblée en demandant à tous les cultivateurs de s'enrôler dans les rangs de l'U.C.C. "Il faut, dit-il, à l'homme des champs, comme aux autres membres de la société, une Union et c'est l'Union Catholique des Cultivateurs qui fera valoir nos droits et qui répondra à nos besoins. Il faut que les cultivateurs puisent des renseignements utiles soit dans la lecture de revues agricoles, soit en écoutant des conférences et en utilisant les méthodes les plus nouvelles à la demande du marché". Il termine en remerciant les membres du cercle de l'avoir nommé Aumônier et il assure qu'il se fera un plaisir et un

devoir d'assister aux assemblées et d'accorder son concours dans les discussions.

M. le Président Poitras invite ensuite le Rédacteur R. Raynauld à prendre la parole. Celui-ci débute en disant qu'il est fier d'appartenir à une famille de cultivateurs qui fait presque partie de l'Épiphanie. Quelques mots rappellent l'histoire de l'U.C.C. qui a reçu l'approbation du clergé, approbation manifestée dans une lettre de tous les Evêques de la province. Il rappelle également qu'à la dernière retraite ecclésiastique, une séance a été accordée pour traiter cette question de l'Union Catholique des Cultivateurs. Preuves en main, le conférencier fait voir les avantages obtenus aux cultivateurs par l'Union, avantages qui pourraient être multipliés si l'Union comptait de plus nombreux membres. Le point suivant au programme est la "Terre de Chez Nous", organe de l'Union. Dans ce journal, il y a de tout, cours d'agriculture, page des marchés, actualité agricole, etc. On insiste sur le fait que les cours d'Agriculture sont donnés par les meilleurs professeurs d'Agriculture de la province. Il termine en notant qu'il existe dans cet organe des Echos de cercles très intéressants et un endroit, "la Tribune Libre", où les cultivateurs sont invités à venir dire leur façon de penser sur différentes questions qui les intéressent. Le dernier mot est pour le concours de propagande, lequel devrait intéresser de façon toute spéciale tous les membres actuels de l'Union Catholique des Cultivateurs.

A la suite de cette conférence, quelques cultivateurs donnent leur adhésion comme membres de l'U.C.C. Un vote de remerciements est adressé au conférencier de la soirée sur proposition de M. Joseph Forest.

Albert POITRAS, Prés.
Raoul LAFORTUNE, Sec.

Barraute (Abitibi)

A une journée agricole tenue à Barraute, P. Q. le 3 septembre 1929, journée à laquelle assistaient un grand nombre de cultivateurs accompagnés de leurs curés, de l'aumônier et du président de l'Union catholique des Cultivateurs, du missionnaire-colonisateur de l'Abitibi, les plus pressants problèmes de colonisation furent discutés et les vœux suivants adoptés à l'unanimité avec leurs motifs respectifs.

1° Considérant que l'Abitibi en est arrivé au stage de l'agriculture, mais que le manque de capital paralyse tout mouvement agricole sérieux, il appartient au gouvernement provincial de venir à notre secours; par l'application immédiate de la loi du Crédit Agricole en faveur des lots patentés; par l'extension du "Prêt aux Colons" sur les lots non patentés, c'est-à-dire d'un prêt à 4% et à longs termes.

2° Considérant que le marché du foin est pratiquement inaccessible, que celui de la viande et du lait est très bon, que nos granges sont pleines de foin et nos étables trop souvent à peu près vides de bétail—3,200 vaches dans le comté—il est urgent d'introduire au moins mille vaches dès cet automne en Abitibi.

Le Gouvernement provincial est prié de se charger de l'achat et de l'importation de ces vaches; qu'il forme dans chaque paroisse un comité chargé de la distribution de ces vaches; qu'il ait son inspecteur spécial; qu'il vende la vache au prix coûtant et qu'il s'entende avec une banque pour la perception des paiements.

Conscients de la nécessité d'égoutter nos terres neuves nous prions les ministres de la Colonisation et de l'Agriculture de bien vouloir continuer et même augmenter leurs octrois actuels de cours d'eau.

Latulippe (Témiscam.)

Le cercle de l'U.C.C. de Latulippe a tenu une assemblée le 28 août. Les présences étaient d'environ 25. Il y eut discussion à propos du crédit agricole. Tous prétendent que le taux d'intérêt de 6½% est trop élevé pour être avantageux pour le cultivateur.

Il a donc été proposé par M. Trefflé Gingras, secondé par M. Napoléon Poudrier et résolu à l'unanimité que le cercle de l'U.C.C. de Latulippe appuie la protestation de M. Lamoureux, député de Henryville, parue dans la "Terre de Chez Nous" le 2 août 1929.

Nous avons aussi discuté la question des automobiles et camions pour le cultivateur. Attendu que le cultivateur se sert de ces voitures, plus pour économiser du temps que pour la promenade; Attendu que le cultivateur se sert de ces voitures à peine cinq mois par année, principale-

(Suite à la page 10)

Mot d'ordre pour le mois d'octobre:

RÉORGANISATION

Programme de la réunion mensuelle:

ETUDE: 1. Bien lire: "Les Raisons de notre Foi"

2. Etudier la création d'Unions diocésaines dans l'U.C.C. et autres résolutions en vue du Congrès.

3. Moyens d'augmenter nos effectifs. Importance du nombre des adhérents à l'U.C.C. pour que celle-ci soit effective. Moyens à prendre pour y arriver.

ACTION: Concours de Propagande. Rapport sur le recrutement à date. S'organiser efficacement pour enrôler tous les cultivateurs de la paroisse. Ne pas oublier que c'est la propagande individuelle qui compte.

REGIE EXTERNE: Que le secrétaire n'oublie pas de faire son rapport mensuel au bureau central.

LE SECRETAIRE GENERAL.

PREMIER COURS SPÉCIAL D'AGRICULTURE

Organisé par l'U.C.C.

Élevage systématique du bétail laitier

Frère ISIDORE, o.c.
professeur à l'Institut agricole d'Oka

Je ne considère ici que la nourriture dans l'estimation du coût de l'élevage des génisses, ce qui représente, la première année, environ 80% des dépenses totales.

Coût de l'élevage d'un veau du printemps, pendant les premiers six mois:

De la naissance à six mois	
260 lbs de bon lait	\$3.90
2600 lbs de lait écrémé	7.80
300 lbs de concentrés	6.00
450 lbs de foin	1.70
400 lbs d'ensilage ou de racines	0.60
	\$20.00
De six mois à un an	
1200 lbs de foin	\$34.80
1600 lbs d'ensilage	2.40
520 lbs de concentrés	10.40
	\$17.60
D'un à deux ans	
2000 lbs de foin	\$8.00
3000 lbs d'ensilage	6.00
400 de concentrés	8.00
6 mois de pâturage	6.00
	\$28.00

Ces chiffres sont susceptibles de varier dans une assez large mesure suivant le mode d'élevage et le prix des aliments.

TROISIÈME PARTIE

Exploitation des bêtes bovines

Choix des génisses

On doit choisir des génisses qui, arrivées à maturité, puissent faire de bonnes vaches laitières. On conçoit facilement l'importance de cette opération, si l'on juge que la valeur future du troupeau laitier dépend en grande partie du choix plus ou moins judicieux des génisses destinées soit à fonder un troupeau, soit à en augmenter l'effectif, soit à remplacer les vaches réformées.

Le choix des futures bêtes laitières est basé sur la constatation des caractères suivants:

- 1.—La vigueur de constitution.
- 2.—Le tempérament laitier.
- 3.—La finesse.

Il y aurait bien aussi à tenir compte du record des ancêtres. J'ometts ce point, car il est entendu que l'on n'élève que les génisses issues des meilleures laitières.

Vigueur de constitution

La vigueur de constitution est le premier point à considérer dans le choix des génisses.

La production du lait est une fonction épuisante pour la vache, nous l'avons dit; pour que cette production dure longtemps, il faut que la vache ait une forte santé. Une bête de constitution faible, succombera probablement aux fatigues de la lactation, et, si elle est bonne lai-

tière, elle sera une proie facile pour la tuberculose.

Pour résister à nos longs hivers, les bêtes bovines doivent être fortement constituées, car souvent elles sont logées dans des étables antihygiéniques, étables trop petites, sombres, malpropres, humides, non ventilées, véritables bouillons de culture pour les germes de maladies infectieuses. Et généralement, le cultivateur qui garde ses animaux dans de tels milieux, leur sert en même temps une nourriture insuffisante, une ration de disette. Ces conditions réunies altèrent la santé des animaux et les prédisposent aux maladies. Seules, les bêtes de constitution robuste peuvent y résister. Augmenter la production sans chercher à assurer une vigueur correspondante, c'est presque à coup sûr travailler à la déchéance du troupeau.

Souvent dans le choix des génisses et des vaches, on attache une importance promordiale aux aptitudes laitières et on glisse sur les traits de conformation qui sont les critères de la santé, de l'endurance et de la vigueur.

La force de résistance chez la vache réside dans les organes vitaux logés dans la cage thoracique: cœur et poumons, et la puissance de production dans les organes digestifs contenus dans l'abdomen. La poitrine, les côtes, l'abdomen devront donc être bien constitués.

Pour fournir aux organes lactifères les matériaux d'une abondante sécrétion de lait, il faut à la vache un laboratoire interne spacieux et bien outillé, auquel l'éleveur devra fournir les matières premières, car l'élaboration du lait est proportionnelle à la quantité de nourriture consommée et digérée.

Marques d'une bonne génisse. Pour ces multiples raisons, on attachera une grande importance à la bonne conformation de l'avant-train chez les génisses: mufle gros, large, narines bien ouvertes, bouche grande, joues profondes, cou fin, dos rectiligne, bien soutenu, épaules bien fondues avec la poitrine; celle-ci doit être profonde, longue, large vis-à-vis le cœur. A cette fin, le système costal est long, arqué, large, à côtes espacées surtout à l'endroit des dernières, qui seront dirigées en arrière. Entre une côte circulaire et courte et une côte longue et plate, on donnera la préférence à celle-ci. Une vache ainsi constituée sera probablement plus forte laitière et jouira d'une plus grande vigueur de constitution que la première.

(A suivre)

Abaissons notre coût de revient

(Suite de la page 3)

Un pensionnaire de la basse-cour qui fournit 100 oeufs par année à son propriétaire paie un peu plus que ce qu'il en a coûté pour son entretien depuis sa naissance (tous frais compris). Si un aviculteur possède 100 sujets lui rapportant en moyenne 100 oeufs on peut présumer qu'il devra se contenter d'un maigre revenu. Un confrère pourra avec le même nombre d'oiseaux se déclarer très satisfait de son exploitation avicole si ses pensionnaires lui fournissent 125 ou 150 oeufs en moyenne. Et surtout dans le cas d'une forte concurrence il sera en fort meilleure posture pour céder quelque peu sur le profit escompté. En tous cas il est fort probable qu'il gardera son marché tandis que ce sera une dure proposition pour le premier exploitant.

Nous pourrions poursuivre à l'infini.

On nous objectera peut-être que si la production augmentait les marchés deviendraient encombrés pour l'écoulement de nos produits, et par suite qu'il pourrait en résulter une forte dégringolade dans les prix. C'est ce qui a lieu d'ordinaire.

Mais il ne faut pas connaître notre situation présente pour soutenir pareille prétention.

Dans une province comme la nôtre, si l'on considère les importations extraordinaires qui se font chaque année, on constate que ce n'est pas l'encombrement qui est le plus à craindre pour l'heure. De plus, il faut se rappeler qu'il vaut mieux réaliser cinq sous de profit par livre d'un produit quelconque et pouvoir offrir 100 livres de ce produit au consommateur que de toucher un profit de 10 sous la livre et n'avoir à vendre que 25 livres de ce produit. C'est simple comme deux et deux font quatre mais combien ignorent ce si simple raisonnement.

Nous parlions d'importations il y a un moment; nous vous demandons

de méditer les chiffres suivants, amis lecteurs.

Dans une conférence prononcée en juin dernier, et que nous avons reproduite "in extenso" dans "La Terre de Chez Nous", voici les statistiques éloquentes que nous présentait monsieur Lavoie, le chef du Département de l'Horticulture de Québec.

Du premier avril 1926 au premier mars 1927, il s'est importé dans la Province:

296,634 minots, haricots secs,	\$536,052.00
649,014 lbs, tomates en cons.	47,316.00
85,164 lbs, maïs sucré	6,856.00
383,699 lbs, asperges en cons.	53,736.00
153,343 lbs, haricots au lard	8,448.00
1,510,865 lbs, pois verts en cons.	103,852.00
1,062,873 lbs, houblon	309,893.00
20,355 lbs graines de semences	72,755.00
15,476,536 lbs, tabac	5,267,613.00
Fleurs coupées	29,332.00

Ces chiffres, pensons-nous, méritent toute notre attention. On pourra demander à cor et à cris qu'on nous protège. Mais il se rencontrera toujours quelqu'un qui pourra dire qu'il faut à tout le moins laisser entrer chez nous les produits nécessaires à notre consommation locale.

Nous dirons plus. Sait-on que pour une période de 702 jours il est entré chez nous plus de 11,000 wagons de produits horticoles et arboricoles, soit 15 wagons par jour. Nous entendons d'ici les protectionnistes qui s'écrieront: "Eh oui! pendant ce temps, moi, je gardais mes produits. Je ne pouvais les vendre". Doit-on penser que nos citadins préférèrent les produits extérieurs parce qu'ils coûtent plus cher et qu'ils sont de qualité inférieure? Que ce soit là le cas de quelques excentriques nous sommes prêts à l'admettre et un

(Suite à la page 10)

Stérilisateurs et Sertisseuses

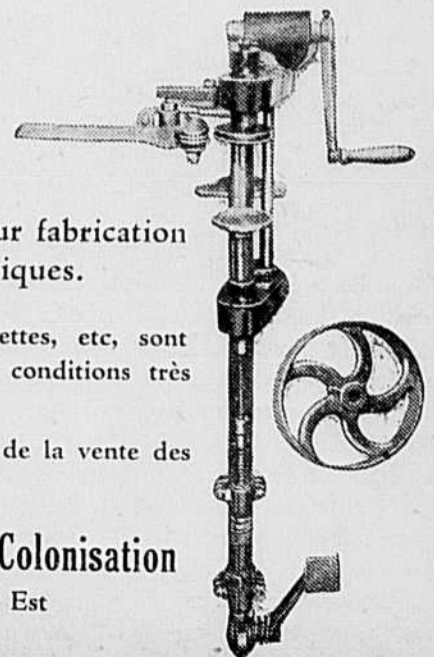
Appareils perfectionnés pour fabrication
de conserves domestiques.

Boîtes sanitaires, cartons, étiquettes, etc, sont
vendus par nous à des prix et conditions très
raisonnables.

Nous nous chargeons également de la vente des
conserves pour les cultivateurs.

La Société Nationale de Colonisation

433 rue Notre-Dame Est
Montréal.



PAGE FEMININE

SOUS LA DIRECTION D'ATALA

La croix du grand chemin

Encore une délaissée, dans le petit enclos démolé par le temps. Depuis près de cent ans déjà, Lui, le Christ, Il étend ses bras décharnés aux passants de la grande route. Son regard attristé semble vouloir pleurer sur le sort des indifférents qui passent et repassent sans jamais descendre au fond de leur cœur pour se recueillir un instant et penser aux souffrances de Celui qui mourut pour eux. Hélas! combien osent insulter et braver même, ce Dieu de majesté, Celui qui pour eux souffrit du froid, de l'exil, de la pauvreté, de l'abandon et de la mort de la croix, et Celui qui souffre encore de nos jours, au carrefour des chemins et au tabernacle de l'autel.

"Hélas! il est bien délaissé le Christ du chemin". Depuis que ceux qui ont érigé la croix sont disparus, emportés par l'inexorable Mort, Il est là, Lui, le Maître, souffrant de l'abandon, souffrant de l'oubli, souffrant jusque dans ce qui faisait l'ornement de sa Croix. Les petits rosiers aux couleurs pourpres et blanches ont fait place aux grandes herbes sauvages de nos champs; la belle peinture au rouge clair a été remplacé par le maquillage de diverses couleurs; le blanc Christ, à l'émail étincelant, est tout gris des poussières accumulées; des parcelles, maintenant éparses, se sont détachées des membres tordus du Christ; le petit abri léger des saintes Femmes est tout couvert de la verte mousse des années passées. . .

Où sont donc ceux qui, comme nos ancêtres, cultivaient le jardinet de la Croix? Où en est la tradition de la prière au pied de la Croix? Où en est le respect du passant devant la Croix? Où en est le plaisir à venir au pied de la Croix se reposer des fatigues du jour? Où en sont les personnes si empressées d'apporter leur concours à l'entretien du petit jardin florissant dans l'enclos de la Croix du chemin? Où en est le peintre qui se disputait l'honneur de retoucher le bois de la Croix et le plâtre du Christ?

O vous tous qui me lisez, vous, les bons chrétiens, resterez-vous insensibles à l'appel pressant du Christ-Sauveur élevé dans les airs! Il veut que, de nouveau, on l'honore, on l'adore, on le prie au pied de la Croix de la grande route pour le consoler des outrages qu'Il reçoit de ses enfants ingrats, éloignés du bercail et soumis à l'empire de Satan. . .

Qui donc aura assez de foi et de cœur pour aller, aux pieds du Christ, y réparer les désordres de l'enclos de sa Croix, de l'orner à nouveau, d'y faire monter l'encens purificateur des choses de la terre, d'y amener les autres prier, afin d'y reposer leur cœur et leurs membres las à l'ombre des bras de la Croix?

Vous tous, hommes de nos campagnes, qui regrettez le temps passé, revenez, revenez vers le Christ qui vous attend, qui vous tend les bras, presque suppliant, ouvrez bien grandes les valves de votre âme, afin d'y laisser pénétrer le vivifiant soleil qu'est le Christ du grand chemin.

Les milliers d'anges qui entourent le Très-Haut chanteront votre retour. Et vous, nobles terriens, qui jadis avez connu le bonheur d'aller prier et vous reconforter aux pieds du Christ, vous retrouverez la paix et les bénédictions divines dans l'abondance de vos belles moissons d'autrefois si vous accomplissez ce geste noble et beau de relever la Croix du grand chemin! . . .

En 185 . . . dans le village de N . . . un étranger venant de s'y établir, fut bientôt remarqué pour les désordres de sa vie. Par une matinée de juin, ce débauché aperçut au pied de la croix un paysan y faisant sa prière accoutumée. Saisi d'une colère infernale, il roua de coups le pauvre vieillard, le laissant là, à demi-mort. Hâtivement, il retourna chez lui, revint armé d'une hache et frappa d'un coup direct le pied de la Croix. Rien n'ébranla le bois solide. Mais un éclat se détacha du bois de la Croix et vola dans l'oeil du mécréant. Furieux, le forcené brandit sa hache à la face du Christ et d'un coup plus rude, il enfonça de nouveau son taillant dans le bois sacré. Un bruit terrible se fit entendre. C'était la foudre. La tempête éclata. La colère de Dieu se révélait. Les éclairs strièrent le ciel noir; un coup plus formidable retentit; la brute avinée chancela, et tomba. Notre paysan toujours étendu sur le sol, se releva subitement, il bondit vers le malheureux et entendit des paroles incompréhensibles. Les yeux du moribond semblaient deux charbons ardents où se reflétait une haine atroce; ses doigts se crispaient sur les marches du Calvaire, et ramassant toutes ses forces, il tendit le poing vers le Christ et proféra un horrible blasphème; mais il retomba raide mort sur le pavé, alors que le pieux vieillard compatissant priait encore. Le calme se rétablit bientôt dans la nature et le soleil reparut de nouveau sur l'ombre du Bien et celle du Mal.

BOISCHATEL.

Le lac Saint-François

à ma cousine Madame E. d'A.
Côteau Landing

*Le beau lac du Côteau, quand le soleil de Dieu
Jette ses rayons d'or dans ses eaux cristallines,
Sourit au cœur qui l'aime! alors que le ciel bleu
Réflète son azur dans les ondes salines.*

*Le beau lac du Côteau, à la chute du jour,
Quand sur lui la pénombre étend sa paix sercine,
Rêve avec moi qui l'aime! O doux songe d'amour
Où se confond celui dont ma pauvre âme est pleine!*

*Le beau lac du Côteau, quand la lune descend
Vers le flot en éveil, dans sa grâce émouvante,
Chante avec moi qui l'aime! et sa lame d'argent
Rend un son grave et doux de complainte touchante.*

*Le beau lac du Côteau, quand sa vague en courroux
Vient frapper les galets et que sa crête écume,
Pleure avec moi qui l'aime! et ce qui gronde en nous
Reprend dans son ressac toute son amertume.*

*Le beau lac du Côteau, lorsqu'en sa majesté
Il reporte vers Dieu sa gloire et son mystère
Prie avec moi qui l'aime! En toute piété,
Tout grand lac chante et loue, en la berçant, . . . La Terre!*

ATALA.

La mode

Les tweeds sont en grande vogue. Ils comportent les arrangements de carreaux, de damiers et de lignes diagonales ainsi que des mélanges "poivre et sel." Puis de gros tissus apparaissent aussi qui rappellent l'aspect du canevas et des étoffes floconneuses. Signalons en même temps, le grand succès des zibelines, des duvetines et des draps soyeux se prêtant admirablement bien à toutes les complications de la mode actuelle. Les manteaux nouveaux sont de diverses longueurs; le modèle trois-quarts d'un aspect très nouveau comporte un joli succès d'élégance. Les manteaux droits sont aussi trop confortables pour que l'on puisse s'en passer. Les redingottes à godets sont légions et les manches s'élargissent du bas en véritables manchons de fourrure. Les cols volumineux accusent le genre médicaux. Le caracul semble être la fourrure favorite du moment. On le trouve dans différents tons, gris, beige et brun doré. Le broad-

tail existe aussi dans les mêmes tons. Le caracul s'agrémenté de fourrures de diverses façons. L'écureuil et le renard platine sont les garnitures du caracul, les plus recherchées.

Le règne des tissus imprimés n'a pas dit son dernier mot. Les deux tons prédominent pour la jupe et le corsage. Les velours ciselés unis ou imprimés seront aussi très portés. Ils seront avec les soleries plus légères et unies, d'un précieux concours pour toutes nos robes habillées.

L'ampleur des jupes, disposée de bien des manières, fait souvent appel aux volants, dont les rangs gradués remontent jusqu'à la hauteur des hanches. Les jupes s'allongent sans ne plus découvrir les genoux. Les décolletés sont arrondis et se prolongent en arrière. Les couleurs, à la mode sont le brun, le rouge foncé et le rouge capucine. On porte également beaucoup de bleus ainsi que du noir allié au blanc.

COUPON D'ADHESION

A la réunion féminine des 12 et 13 novembre, 1929

Nom et prénoms

Adresse

Comté

N.B.—S.V.P. détacher ce coupon après l'avoir soigneusement rempli et l'adresser à: Bureau de l'U.C.C., 1231 rue Demontigny, Est, Montréal.

DEUXIÈME COURS SPÉCIAL D'AGRICULTURE

Organisé par l'U.C.C.

Culture de la pomme de terre

B. BARIBEAU

CINQUIÈME PARTIE TRAVAUX CULTURAUX

Epoque de la plantation

Elle varie suivant l'état du sol, les localités, les conditions climatiques et les exigences du marché. D'une façon générale, on peut dire, plus tôt la semence est mise en terre, plus forte est la récolte, mais ne plantez jamais sur un sol humide car les plantons qui restent longtemps en terre avant de germer sont exposés à pourrir. si l'on plantait à bonne heure et que les gelées soient à craindre, on pourrait protéger les jeunes tiges en les recouvrant d'une bande de terre au moyen d'une sarceluse. La date de la plantation des pommes de terre varie du 20 mai à la fin de la première semaine de juin.

Modes de plantation

a) Planteuse mécanique:—

Lorsque l'étendue à planter est plus ou moins considérable il est plus avantageux de se servir de la planteuse mécanique, dont il existe plusieurs bons types sur le marché. Ces machines peuvent planter facilement de 5 à 6 acres par jour avec 95% d'uniformité, répandre l'engrais chimique et obtenir d'aussi bons résultats et même meilleurs en temps sec, qu'en plantant à la charrue. Avec la planteuse mécanique les germes ou les plantons sont déposés en ligne droite dans le rang, tout à la même profondeur et recouverts immédiatement, ce qui est très important. Il ne faut pas oublier que les plantons qui sont recouverts immédiatement, donnent de meilleurs résultats que ceux recouverts deux ou trois heures après avoir été déposés dans les rangs. Il existe plusieurs planteuses mécaniques qui répandent l'engrais chimique à côté du rang, elles sont préférables à celles qui l'épandent dans les rangs, parce que l'on ne court pas le risque de mettre l'engrais chimique en contact avec les plantons.

b) Plantation à la charrue:—

Beaucoup de cultivateurs ont l'habitude d'épandre le fumier à la surface du sol et d'ouvrir des raies et d'y déposer à toutes les trois raies les plantons à la main puis de les refermer avec la charrue ordinaire ou à double versoir. Cette méthode n'est pas la meilleure et pour plusieurs raisons (1). Le sol n'est pas ameubli assez profondément. (2). Le fumier se trouve en contact avec les plantons favorisant le développement de la gale. (3). Le sol est trop ouvert par le fumier, plus difficile à travailler, l'arrachage est également plus difficile et le ren-

dement n'est pas aussi fort. Il y aurait tout avantage à bien préparer et à bien fumer le sol sur une bonne profondeur avant de planter à la charrue. La plantation à la charrue est recommandable dans les petites exploitations.

c) Plantation en carré ou en buttes:

Après que le sol est bien préparé, il s'agit de marquer la surface du terrain à l'aide d'un marqueur puis de planter à l'aide d'une bêche ou d'une pioche un planton d'assez bonne grosseur à chacun des points de croisement des marques tracées. Cette plantation se fait généralement de 30 à 36 pouces en tous sens, elle permet, dans les terres infestées de chiendent, d'obtenir de bons rendements, parce que les sarclages et les binages peuvent être faits entre chaque plant, sur le long et le travers des rangs, facilitant la destruction des mauvaises herbes. Cette méthode, d'une façon générale, n'est pas à conseiller parce qu'elle exige plus de temps que la plantation ordinaire malgré son rendement plus élevé. Elle donne de bons résultats sur les sols pesants et infestés de mauvaises herbes.

Distance entre les plants et les rangs:—

Il importe de connaître au juste l'espacement des plants les plus avantageux pour obtenir la plus grosse récolte commerciale avec le moins de semence possible. La distance à laisser entre les plants est influencée par la variété, la fertilité du sol et le degré d'humidité. Ainsi les variétés Irish Cobbler, Montagnes Verte, et Carman No 3 dans un sol riche et bien cultivé doivent être plantées à 10 pouces entre les plantes afin de prévenir le développement du cœur creux et d'avoir un plus grand nombre de tubercules marchands ou vendables par touffe.

Un plaisant remède. "Je suis encore étonné des résultats que j'ai obtenus en l'espace d'une semaine par l'usage du Novoro du Dr Pierre," écrit M. Henry Héger de Cleveland, Ohio. "Mon appétit s'est amélioré, mes intestins fonctionnent régulièrement et je puis dormir profondément. Je suis plus que satisfait de ce remède." Toute personne qui fera l'essai pendant une semaine de ce fameux remède herbeux en fera l'expérience. Il n'est pas vendu dans le commerce de droguerie mais fourni par des agents spéciaux qui le reçoivent directement du laboratoire des seuls propriétaires: Dr Pter Fahrney & Sons, Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Notre doctrine

(Suite de la page 3)

ou du moins de limiter, le "dumping" américain. Nous croyons qu'il est du devoir de nos dirigeants de protéger, à certaines époques surtout, nos primeurs: fruits, tabac, oeufs, produits laitiers et maraîchers, conserves alimentaires, viandes, peaux et bientôt, lorsque nous cultiverons enfin la betterave sucrière, notre sucre.

Les statistiques établissent que nous ne produisons pas suffisamment pour alimenter notre propre marché: surtout en fait d'oeufs, de fruits, de légumes. Prôner un tarif sur ces produits ne veut pas dire que nous voulons acculer à la famine nos populations urbaines, ni même, les réduire à la portion congrue. Non. Nous convenons que tous les produits étrangers classés numéro 1, et peut-être même numéro deux, doivent continuer d'entrer au pays, selon les conditions actuelles; mais ce que nous réclamons, après bien d'autres, c'est que nos voisins d'outre quarante-cinquième soient mis dans l'obligation de garder, chez eux, tous les déchets de leur production. Ce que nous demandons c'est qu'il y ait à la frontière américaine une barrière suffisamment haute pour empêcher les producteurs américains de déverser, sur nos marchés, les surplus de leur production, chose qu'ils font chaque année, à seule fin, de ne pas avilir, chez eux, les prix de leurs bons produits. N'est-il pas vrai que des légumes américains se vendent, sur le marché de Montréal, sensiblement au prix du fret, et ce, tout simplement afin de décongestionner les marchés de la Nouvelle Angleterre.

Nous sommes très à l'aise pour réclamer énergiquement un tel tarif. —Ceci nous fournit l'occasion d'appuyer le beau travail fait en ce sens, par l'Association des Jardiniers Maraîchers de Montréal," depuis, déjà, quelques années. Notre agriculture est-elle, en ce pays, oui ou non, une industrie basique? Oui, avon-nous démontré, alors qu'attend-on pour la protéger efficacement?

C'est M. J.-H. Lavoie, précité, qui écrivait dans "le Bulletin de la Ferme" (30 septembre 1926): "Le tarif actuellement en force n'est pas assez élevé pour protéger suffisamment nos producteurs de fruits, de légumes et de fleurs contre la concurrence américaine".

Dans d'autres domaines, c'est encore le même état de chose désastreux. Nous importons en franchise des Etats-Unis (1927) pour \$9,057,183 de peaux et pour \$5,134,475 de cuirs. Cette franchise est une protection en faveur de nos manufacturiers et ce au détriment de notre élevage. Néanmoins cela n'était pas suffisant, faut-il croire. On a imposé un droit de 20% sur les gants, mitaines et chaussures de travail venant des Etats-Unis. Et c'est ainsi, que dans ce cas typique, après avoir déprécié indirectement la valeur des peaux livrées à nos industriels, par nos éleveurs, on a encore le toupet de taxer le rural en lui refusant le droit d'acheter librement une mar-

chandise américaine indispensable? S'il s'agissait d'un produit de luxe, nous en serions. Mais des mitaines et des chaussures de misère!! Est-ce bien cela, aider et protéger notre agriculture?

Pourquoi ne pas noter également nos importations de tabac, soumises à un tarif lorsqu'il s'agit d'un produit haché ou autrement manufacturé, mais en franchise dès que ce tabac est en feuilles ou en ballot (en 1927, 17,446,774 livres, soit une valeur de \$6,473,167.). Qu'est ceci? Existe-t-il partialité plus éhontée?

Qu'on nous permette en terminant de citer les paroles suivantes de l'Honorable Jos.-Edouard Caron, prononcées au club de Réforme, à Montréal en avril 1925.

"Je crois qu'il y a des industries qui doivent être protégées d'une façon raisonnable, mais si nous avions une politique de réciprocité pour les produits agricoles avec les Etats-Unis, la crise actuelle dont nous souffrons serait considérablement amoindrie. Remarquez que l'industrie sera prospère quand l'agriculture sera prospère. C'est à la campagne, aux portes mêmes des manufactures que se trouvent les débouchés pour les produits industriels. Le cultivateur est votre client. Bien que le tarif canadien contre les produits américains soit resté au même niveau, les Etats-Unis ont élevé leur barrière à tel point qu'ils nous ont pratiquement fermé l'accès à leur pays. Les Américains peuvent nous vendre leur beurre en ne payant un droit tarifaire que de 4 sous par livre, cependant notre beurre est exclu du marché américain par leur tarif, et bien que je crois en la réciprocité, j'affirme que jusqu'à ce que nous puissions obtenir la réciprocité, nous devrions établir, pour les produits agricoles, des droits tarifaires aussi élevés que les droits américains sur les articles semblables, de façon à protéger le cultivateur canadien qui a droit à la protection."

Nous verrons dans un prochain article quoi conclure de tout cela.

PAUL BOUCHER.

Jetez Votre Bandage

Les PLAPAO PADS ADHESIFS de STUART diffèrent entièrement des bandages par le fait qu'ils sont des applicateurs mécano-chimiques faits auto-adhésifs dans le but exprès de maintenir le tonique musculaire "PLAPAO" constamment appliqué sur les parties affectées et de réduire tout glissement ou frottement douloureux au minimum.

GRATIS—ESSAI DE PLAPAO

Pas de courroies ni de boucles ou de ressorts attachés.



doux comme du velours Faciles à appliquer Peu coûteux.

Depuis bientôt un quart de siècle, des milliers nous font part du succès obtenu sans interruption de travail. Procédé de guérison naturel dispensant de l'usage subséquent d'un bandage. Grand Prix, Paris; Médaille d'Or, Rome. Des piles d'attestations légalisées à disposition.

Essai de PLAPAO vous sera envoyé absolument sans rien à payer pour cela, ni à présent, ni plus tard. REMPLISSEZ le coupon ci-dessous et envoyez AUPJOURD'HUI.

PLAPAO Co. 2217 Stuart Bldg., St. Louis, Mo.

Nom.....

Adresse.....

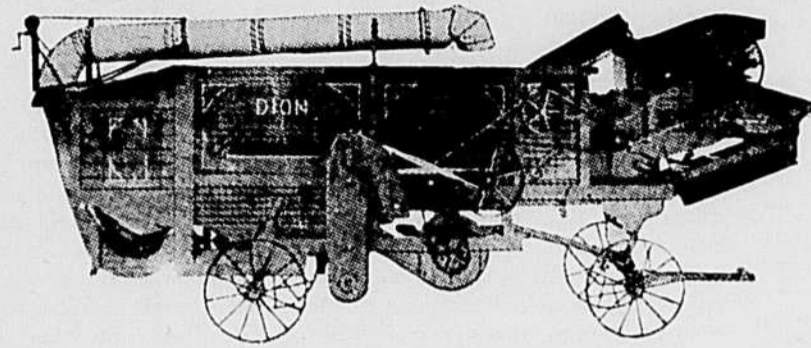
Pour essai de PLAPAO gratis par retour du courrier.

GRATIS

Grand Concours de Propagande de l'U.C.C.

Commençant avec la semaine du 4 août

1^{er} PRIX Don généreux de la maison **DION & FRERE** \$775.00



BATTEZ LA RÉCOLTE DE TRÈFLE AVEC LA BATTEUSE DION

Avec cete machine améliorée, forte et durable, vous n'avez pas besoin d'une batteuse spéciale à trèfle pour battre votre récolte. La Batteuse DION se vend avec un attachement spécial, facile à ajouter et qui vous permet de bien battre toute votre récolte de trèfle, et capable de vous assurer toute votre récolte.

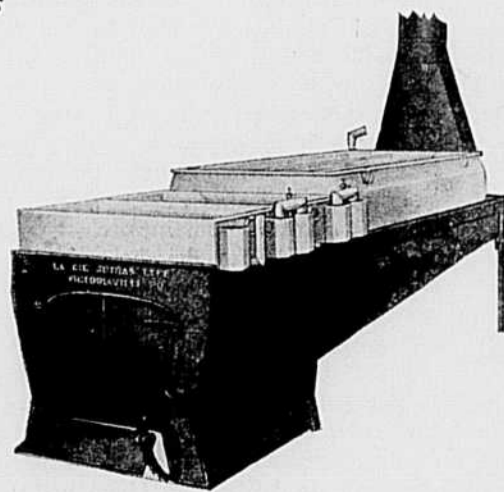
Demandez notre circulaire illustrée et
EPARGNEZ DE L'ARGENT SUR L'ACHAT DE VOTRE BATTEUSE.

DION & FRERE STE-THERESE, Cte. Terrebonne, P. Q.

2ième Prix
Evaporateur No.28 — \$165.00

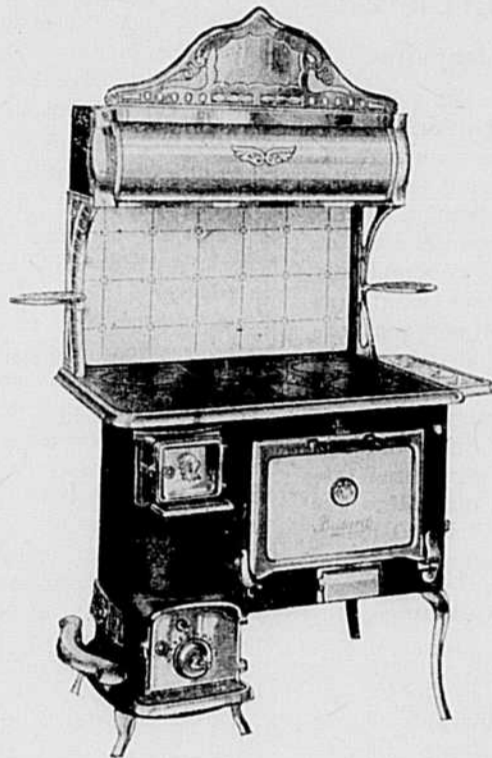
Diminue le coût de production
Améliore les produits de l'étable

Fournaise et bassin pour finir le sucre 20 x 30 pes, ou 20 x 36 pes. Bassin de 11 pouces de hauteur. Nous ne fournissons pas la cheminée, un tuyau de poêle ordinaire est suffisant. Cette fournaise est faite spécialement pour finir le sucre ou le sirop.



CIE JUTRAS LTÉE
Victoriaville, Qué.

12ième Prix Poêle-Tortue Bédard



Prime offerte pour le concours de Propagande de l'U. C. C.

Dessus Poli. Porte Emailée. Réchaud Tuiles-Miroir Feu Oval 9" x 15" — 6 ronds 8" — Gril Rouleaux. Fourneau 12" x 18" x 21". Avec porte à feu et porte à cendre nickelées. Boîte à extension pour feu à bois.

LA COMPAGNIE BEDARD LIMITEE
L'Assomption, P. Q.

14ième Prix N.-V POTASH EXPORT M. Y.

fournit une tonne d'engrais potassique. Valeur de \$45.00 à \$50.00
BUREAU DE MONTREAL—814 EDIFICE BANQUE ROYALE

5ième Prix
Prime du concours de l'U.C.C.



Nouveau souffleur de paille avec coussinets sur rouleaux

Le souffleur Forano requiert le moins de pouvoir pour son opération et remplace avantageusement deux ou trois hommes. Il est le résultat d'années de recherches et d'expériences. Supérieur à tous les points de vue. Satisfaction garantie.

PEUT ETRE ADAPTE A N'IMPORTE QUELLE MARQUE DE BATTEUSE. Il est fourni avec la grande courroie et la poulie nécessaire pour le cylindre. Prix modéré.

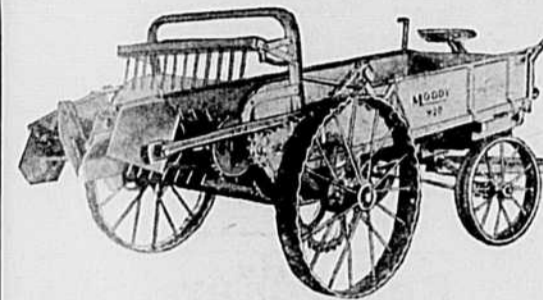
Demandez circulaire descriptive et illustrée.
LA FONDERIE DE PLESSISVILLE

Au delà de \$2500.00 de prix

4ième Prix

Magnifique prime de \$135.00 offerte par Moody & Sons

L'ÉPANDEUR "TRIOMPHE"



Produit par un manufacturier de machines agricoles depuis 81 ans, il est construit de matériaux de qualité supérieure qui en font l'épandeur par excellence pour deux chevaux. Les conduites sont chaînées exclusivement, les essieux d'acier roulé à froid et les roues d'acier soudées à l'électricité. Il est bas et facile à charger, il tourne dans un rayon de dix

pieds. Sa capacité est de 10 à 60 pieds cubes. Soyez sûrs de voir le "Triomphe".
Matthew Moody & Sons Company Limited
Terrebonne, Qué.

Succursales: Montréal, Québec, Ottawa, Roberval, St. Hyacinthe.

6ième Prix

Valeur de \$100.00 en engrais chimiques, ou huit tonnes de superphosphate au choix du gagnant

Livré F. A. B. Québec

Généreux don de

Les Phosphates Français
LIMITÉE

37 rue de la Couronne, Québec, Canada

Tel. HARBOUR 2116 145-149 Des Commissaires, Est — Montreal.
7ième Prix \$90.00

E. W. CARON

Meunier et Négociant en Farine
Grains et Provisions

Deux tonnes de Carona Dairy Feed

Grains louses — ou chars assortis
Demandez les produits **CARONA**

3ième Prix — Valeur \$150.00

La fournaise sans tuyaux "L'ISLET"

L'emporte sur ses rivales

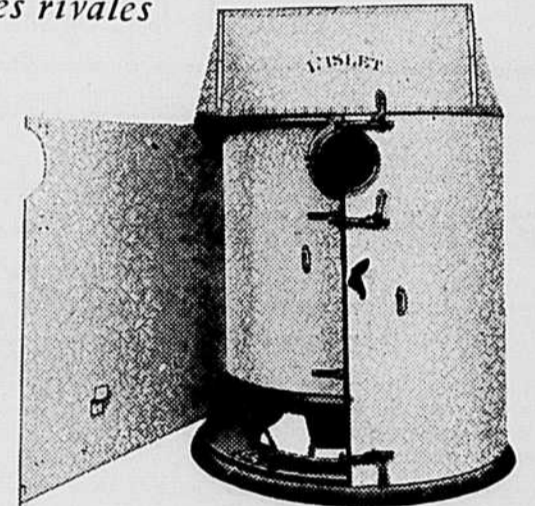
La seule solution réelle et complète du grand problème du chauffage.

La nouvelle fournaise sans tuyaux "L'Islet" est une des merveilles du siècle.

C'est la seule fournaise du genre, fabriquée toute en fonte coulée, qui chauffera votre maison quelle qu'elle soit avec la plus grande satisfaction, soit au bois ou au charbon.

Un seul registre

Avec la "L'Islet" un seul registre suffit pour répandre sa chaleur réconfortante dans toutes les pièces de la maison, même les plus reculées.



La Fonderie de L'Islet Limitée
L'Islet Station, Quebec

Manufacturiers de fournaises durables à air chaud, sans tuyaux

L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA

offre deux bourses

9ième Prix \$75.00

payant un an au

Cours Scientifique

10ième Prix \$65.00

payant un an au

Cours Moyen

à l'I.A.O.

(à suivre en page 10)

Concours de propagande (suite)

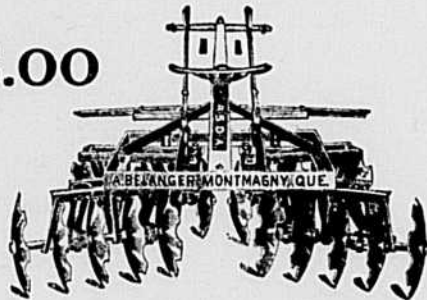
11ième Prix
Cours d'agriculture — \$60.00

La Direction de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière offre en prix Une année d'étude au Cours Moyen gratuitement. Cultivateurs, vous êtes à deux pas d'une Ecole d'Agriculture bien organisée, les professeurs connaissent spécialement vos besoins, ils connaissent les remèdes. Vos enfants profiteront-ils de cet enseignement? Le Gouvernement de Québec vous offre un octroi substantiel pour payer la pension des étudiants en agriculture. Les autres dépenses sont très minimes. Dédaignerez-vous toujours ces avantages? L'agriculture n'est plus une affaire de routine, c'est une science qui s'enseigne. Il existe des Ecoles d'Agriculture, profitez-en.

ECOLE D'AGRICULTURE
Ste-Anne-de-la-Pocatière

8ième Prix
HERSE—\$75.00

Herse à doubles rangées de disques tranchants.



Vingt disques tranchants de 16 pouces disposés en deux rangées, pour deux, trois ou quatre chevaux, et pour tracteurs.

La rangée de disques d'en avant jette la terre en dehors. La rangée d'arrière finit de la trancher et la retourne à sa place.

LA FONDERIE BELANGER
MONTMAGNY, QUE.

13ième Prix
SERTISSEUSE
VALEUR

\$60.00

DON DE LA

Société Nationale de Colonisation

433, rue Notre-Dame Est

15ième Prix

La Sertisseuse

"La bonne ménagère"

est fabriquée et garantie de manière à donner entière satisfaction; si non, l'argent est remis.

De construction très forte elle coupe, reborde et ferme les boîtes Nos 2, 2½ et 4.

L'ajustage est simple et sûr, de sorte que l'emploi de cette machine permet une grosse économie de temps.

Toutes les pièces nécessaires sont sur la machine.

On la vend avec ou sans rebordeur. La Sertisseuse "La bonne Ménagère" est vendue à très bas prix; de plus nous faisons un prix spécial pour commandes payées d'avance.

J.-F.-X. LALIBERTÉ

INVENTEUR

St-Anselme, (Dorchester) P. Q.

16ième Prix

Service à diner,

95 morceaux

No. 134 à 39

page 291 de notre nouveau catalogue.

Dupuis Frères

\$5.00 EN OR

Qu'on se rappelle bien qu'il appartiendra au secrétaire de cercle qui le premier nous fera parvenir les contributions de ses membres au montant de 100% de la population rurale.

Abaissons notre coût de revient

(Suite de la page 5)

travail éducationnel s'impose. Mais ce n'est certes pas celui de la majorité. Nous pensons plutôt que le faible rendement (pour ne pas mentionner ici la qualité) est l'une des principales causes des difficultés qu'éprouvent nos producteurs du Québec dans l'écoulement de leur marchandise. Lorsqu'on sait que certaines gens aux portes mêmes de Montréal établissent qu'il leur en coûte 75 sous pour produire un minot de patates, il est facile de deviner qu'il sera impossible de concurrencer avec le produit des Provinces Maritimes ou même de certains endroits du Québec où il ne coûte à produire que 25 ou 30 sous le minot. Si ce coût de production est si élevé en certains endroits il ne faut pas chercher longtemps pour découvrir que le rendement est des plus faibles.

Il faut donc admettre ce principe si simple que le rendement élevé diminue le coût d'exploitation. Est-ce difficile? impossible? Nous sommes convaincus du contraire puisque nous comptons dans le Québec des cultivateurs qui obtiennent de hauts rendements, de très hauts rendements même, qui leur laissent une forte marge de profits.

La conclusion s'impose d'elle-même; calquons sur ceux qui réussissent et notre problème agricole se trouvera en voie d'être solutionné. Tout est là.

ROBERT RAYNAULD.

Echos des cercles

(Suite de la page 4)

ment dans le Témiscamingue et autres régions semblables.

Il a été proposé par M. J.-P. Gingras, secondé par M. Edouard Moreau et appuyé à l'unanimité que demande soit faite, par l'entremise de l'U.C.C., à l'Honorable Ministre de la Voirie, Monsieur Perreault, de bien vouloir aider les cultivateurs à obtenir dans l'intérêt de la classe agricole, une réduction de demi licence pour automobiles et camions et que la taxe sur la gazoline soit enlevée.

Adopté.

Attendu que le chemin de fer que nous avons ici dans le Témiscamingue ne se rend qu'à Angliers;

Attendu que ce serait plus avantageux pour les cultivateurs du Témiscamingue si le chemin de fer se rendait à Rouyn pour l'écoulement des produits agricoles;

Il a été proposé par M. Alphonse Auger, secondé par M. Trefflé Gingras, et adopté à l'unanimité, que demande soit faite à qui de droit pour que le chemin de fer soit continué jusqu'à Rouyn.

Il fut aussi proposé par M. J.-P. Gingras, secondé par M. Napoléon Poudrier et adopté à l'unanimité, d'inviter Messieurs les Ministres de la Colonisation et de l'Agriculture à venir visiter le Témiscamingue.

Louis POUDRIER, Sec.

A VENDRE

SOUVENIR DE FAMILLE.—Régistre très important pour les familles. Prix 25 sous, s'adresser: Revd E. P. Chouinard, Curé, Carleton Centre, Co. Bonaventure, P. Q.

LAPINS CHINCHILLA, CHATS SAUVAGES, Renards Noirs et Argentés, Visons, etc. Sujets de Choix, P. A. Boulet, Montmagny, P. Q., B. P. 310.

A VENDRE OU A LOUER.—Deux terres, centre agricole sur le C.N.R. Vente des produits organisée. Véritable aubaine. Adresser: 918 Demontigny Est, Montréal.

ANIMAUX A FOURRURES, élevés en captivité, sélectionnés avec grand soin. Visons, chats sauvages, renards croisés, argentés, marte, pécanis. Une visite vous convaincra qu'avec de bons renseignements le cultivateur peut se faire de bons profits. Adresser: Louis Marcotte, Deschambault, (Portneuf).

ON DEMANDE A ACHETER.—Pin-tade d'un an, grise perlée, femelle. Adresser: Rév. U. T. Dumas, Curé, St-David de l'Auberivière, P. Q.

Renards argentés



"Je peux disposer de 100 couples de renards noirs argentés, enregistrés, à de très bons prix". Ecrivez pour détails à W. D. Allanach, Maine Street, Moncton, N. B.

Tôle et Broche

Nous pouvons vous obtenir ces produits à des prix tout à fait spéciaux. Nous vous engageons fortement à nous demander nos listes de prix. Elles vous convaincront de l'avantage bien réel qu'il y a pour vous à vous procurer ces marchandises par notre intermédiaire.

Fruits et Légumes

Prix fournis par S. E. Mallette, 163, rue des Commissaires, est.

FRUITS

Pommes en baril		
Duchesses (bte)	1.50 à	1.75
Poires (bte)	4.25 à	4.50
Oranges Sunkist	4.00 à	7.00
Citrons Red Ball Calif	8.00 à	8.50
Bananes, ¼, 7 mains	1.50 à	1.75
Cocos (sac)	4.25 à	4.50
Bleuets	0.22 à	0.24
Bleuets (bte)	2.75 à	3.00

LEGUMES

Céleri canadien	1.25 à	1.50
Oignons rouges 100 lbs	3.75 à	4.00
Salade Frisée Montréal (douz)	0.20 à	0.30
Radis	0.25 à	0.30
Eplards	0.75 à	1.00
Tomates de Québec	0.50 à	1.00
Aubergines	1.25 à	1.50
Choux (douz.)	0.40 à	0.45
Choux-fleur (douz.)	1.25 à	1.75
Persil (douz.)	0.40 à	0.45
Rhubarbe le paquet	0.30 à	0.35
Carottes (douz.)	0.30 à	0.40
Concombres (douz.)	0.40 à	0.50
Raisin	3.00 à	3.25
Patates nouvelles No 1	1.40 à	1.50
Patates nouvelles No 2	0.65 à	0.80
Pêches (bte)	1.75 à	2.00
Pois verts	1.50 à	1.75
Fèves vertes et jaunes	1.00 à	1.25

—Donnez-moi donc un fromage. . .
—prosaïque. . .
—???

—Si bonne que soit une copie, elle ne vaut jamais l'original. . .
—Erreur, cher Monsieur, car le portrait de mon mari est bien plus supportable que sa personne. . .

Le marché de la dernière heure

Dernière correction: mardi, 1.00 p.m.

VOS VENTES

Prix du gros, livré à Montréal

Semaine finissant le 21 sept. 1929

PORCS la livre	
Porc à bacon (select), 180 à 200 lbs	12.25 à 12.40
prime de	1.00
Porc à bacon, 160 à 230 lbs	12.25 à 12.40
Porc à boucherie	12.25 à 12.40
coupe de	0.75 à 1.00
Porc léger et à engrais, 120 à 160 lbs	12.25 à 12.40
coupe de	1.00
Porc lourd, 220 à 270 lbs	12.25 à 12.40
coupe de	1.00
Extra lourd, 270 et plus	12.25 à 12.40
coupe de	2.00
Truie No 1, 350 ou moins	10.00 à 10.50
Truie No 2, 350 et plus	9.50 à 10.00
BOUVILLONS	
Choix	0.9 à .09 $\frac{3}{4}$
Bon	.08 à .08 $\frac{3}{4}$
Moyen	.07 à .07 $\frac{3}{4}$
Commun	.06 à .06 $\frac{3}{4}$
Commun (légers)	.05 à .05 $\frac{3}{4}$
VACHES	
Choix	.07 $\frac{1}{2}$ à .08
Bon	.06 $\frac{1}{2}$ à .07
Moyen	.05 $\frac{1}{2}$ à .06
Commun	.04 à .05
Très commun	.03 à .04
TAURES	
Choix	.08 à .09
Bon	.07 à .08
Moyen	.06 $\frac{1}{2}$ à .07
Commun	.06 à .06 $\frac{1}{2}$
Très commun	.05 $\frac{1}{2}$ à .06
TAUREAUX	
Choix	.06 à .06 $\frac{1}{2}$
Bon	.05 $\frac{1}{2}$ à .06
Moyen	.05 $\frac{1}{4}$ à .05 $\frac{1}{2}$
Commun	.05 à .05 $\frac{1}{4}$
Très commun	.04 $\frac{1}{2}$ à .04 $\frac{3}{4}$
TAURAILLES	
	.04 $\frac{1}{2}$ à .05
VEAUX DE LAIT	
Choix	.13 $\frac{1}{2}$ à .14 $\frac{1}{2}$
Bon	.12 $\frac{1}{2}$ à .13 $\frac{1}{2}$
Moyen	.11 $\frac{1}{4}$ à .12 $\frac{1}{4}$
Commun	.10 à .11
VEAUX DE CHAMP	
Bon	.06 $\frac{1}{2}$ à .07
Moyen	.05 $\frac{1}{2}$ à .06
Commun	.09 à .11
AGNEAUX DU PRINTEMPS	
Choix	.10 $\frac{3}{4}$ à .11
Bon	.10 $\frac{1}{4}$ à .10 $\frac{1}{2}$
Moyen	.09 $\frac{1}{2}$ à .10
Commun	.08 $\frac{1}{2}$ à .09 $\frac{1}{2}$
Coupe de \$2.00 par 100 lbs sur agneaux non chatrés	
MOUTONS	
Bon	.05 à .06
Moyen	.04 à .05
Commun	.02 $\frac{1}{2}$ à .03 $\frac{1}{2}$

BEURRE DE BEURRERIE la livre	
Pasteurisé No 1	0.38 $\frac{1}{4}$
No 1	0.37 $\frac{1}{4}$
No 2	0.36 $\frac{1}{4}$
FROMAGES LOCAUX la livre	
(par 100 lbs)	0.19 $\frac{3}{4}$
Meules de 20 lbs	0.18 $\frac{1}{4}$
Meules de 5 lbs (paraffine)	0.20 $\frac{1}{4}$
OEUFs la doz.	
Frais extras	0.46
Frais premiers	0.35
Frais seconds	0.27
MIEL BLANC la livre	
Chaudière de 2 $\frac{1}{2}$ lbs	0.10 $\frac{1}{4}$
Chaudière de 5 et 10 lbs	0.10
Chaudière de 30 lbs	0.09 $\frac{3}{4}$
MIEL EN GATEAUX la livre	
Blanc No 1	0.18
Blanc No 2	0.16
Ambré No 1	0.16
Ambré No 2	0.14
Brun No 1	0.14
Brun No 2	0.12
POIS le minot	
Importés	3.50
FEVES le minot	
Sélectionnées à la main	5.10
PATATES par 90 lbs	
Patates	0.50
(à Montréal)	
PAILLE au char, la tonne	
De blé d'avoine	8.00 à 8.50
FOIN au char, la tonne	
De Mil	12.00 à 13.00
De Trèfle	11.00 à 12.00
Mêlé	11.50 à 12.50
PEAUX la livre	
Peaux de boeufs (moins de 48 lbs)	0.11
(moins de 48 lbs)	0.09
Peaux de taureaux	0.06 $\frac{1}{2}$
Peaux d'agneaux (la peau)	0.75 à 1.50
Peaux de chevaux (la peau)	0.00 à 3.50
LAINE la livre	
Blanche non lavée	
Intermédiaire	0.25
Intermédiaire commune	0.24
Commune	0.21
Grossière	0.21
Grise et noire	
Endommagée	0.15
Blanche lavée	
Intermédiaire	0.31
Grossière	0.28
Noire	

VOS ACHATS

Prix du gros, pris à Montréal

SUCRE les 100 lbs		ALIMENTS A BETAIL la tonne	
Granulé (sac de Jute)	5.40	Son	34.00
Granulé (sac de coton)	5.50	Gru rouge	36.00
CASSONADE les 100 lbs		Middlings	44.00
No 1	5.10	Scalpures d'avoine	35.00
No 2	5.00	Farine de viande cuvée	85.00
MELASSE le gallon		Farine d'os	60.00
No 1 (Baril 25 gls)	0.54	Ecaillés d'huitres	23.00
No 1 (Tonneau de 90 gls)	0.51	Gravier	20.00
LARD SALE brl de 200 lbs, par 100 lbs		Farine fourragère	50.00
Gras de dos	38.00	Gluten	55.00
Gras d'épaule	33.00	le minot	
SAINDOUX la livre		Blé à engrais No 1	1.24
Tinette de 60 lbs	0.15 $\frac{1}{2}$	Avoine à engrais No 1	0.74
Seaux de 20 lbs	0.16	Orge Can. Ouest No 3	0.90
POISSONS FRAIS la livre		Maïs argentin	1.18
Saumon B. C.	0.28	GRAIN MOULU le sac de 98 lbs	
Maquereau	0.12	Blé-d'Inde moulu	2.35
Homard vivant	0.40	Blé-d'Inde cassé	2.35
Morue en tranche	0.08	TOURTEAUX la tonne	
Haddeck	0.09	De lin	62.00
Doré	0.18	De coton, No 1	58.00
Truite des Lacs	0.20	DRECHES la tonne	
Huitres No 1 en boîte	3.00	Drèches de brasserie	34.00
POISSONS FUMES la livre		Drèches de distillerie	34.00
Filet Niobé	0.15	HUILE le gallon	
Kippers 40's	2.00	A machine (baril de 40 gls)	1.50
Hareng Boneless $\frac{1}{10}$	1.60	A automobile (baril de 40 gls)	1.10
Kippers Boneless 12 lbs	1.75	PETROLE le gallon	
POISSONS SALES la livre		Imperial Royallte (barils de bois de 42 gls)	0.22
Morue Skinless $\frac{1}{100}$	11.00	Imperial Royallte (barils d'acier de 47 gls)	0.22
Morue Skinless, petite boîte de 30 lbs désossée en bandes	0.16	ENGRAIS CHIMIQUES	
Morue grosse	0.08	F.A.B. Québec au char, la tonne	
Morue petite	0.06 $\frac{1}{2}$	Superphosphate 16% Ac. ph. assimilable	15.00
SEL le sac		Phosphate Thomas 16% Ac. ph. assimilable 80% de finesse, sacs de 200 lbs	17.50
Fin (sac de 200 lbs)	1.95	Muriate de potasse 48% Potasse soluble	40.00
Gros (sac de 140 lbs)	1.25	Sulfate de potasse 48% soluble	50.00
En pierre (sac de 100 lbs)	1.45	Sulfate d'ammoniaque 20% Azote soluble	51.00
FARINE DE PAIN au char, le baril, en sacs		Nitrate de soude 15% Azote	56.00
Première patente	8.60	Quantités d'au moins 20 tonnes	
Deuxième patente	8.40	Nestor (2-8-4)	25.00
Forté à boulanger	7.75	International (2-6-7)	26.00
INSECTICIDES la livre		Union (2-6-10)	28.50
Vert de Paris		Spécial (4-8-10)	33.00
250 lbs (baril)	0.29 $\frac{1}{2}$	Spécial (5-8-7)	32.00
50 lbs (bidon)	0.30	Spécial (6-8-10)	38.00
25 lbs (bidon)	0.30		
1 lb. (boîte en carton)	0.31 $\frac{1}{2}$		
1 lb. (boîte métallique)	0.33 $\frac{1}{2}$		
Arséniate de plomb en poudre			
50 lbs (sac)	0.17		
4 lbs (sac)	0.17		
1 lb. (boîte)	0.19 $\frac{3}{4}$		
Arséniate de chaux en poudre			
50 lbs (sac)	0.08 $\frac{3}{4}$		
4 lbs (sac)	0.08 $\frac{3}{4}$		
1 lb. (boîte)	0.13		

Animaux abattus

VEAUX DE LAIT la livre	
Choix (80-100 lbs)	0.20
No 1 (70-80 lbs)	0.18
No 2 (55-65 lbs)	0.16
VEAUX DE CHAMPS la livre	
Sans classification	0.11
PORCS la livre	
No 1 (120-160 lbs)	0.17
No 2 (150-200 lbs)	0.16
No 3 (250 et plus)	0.15
AGNEAUX DU PRINTEMPS la livre	
No 1 (30-35 lbs)	0.19
No 2 (25-30 lbs)	0.16
MOUTONS la livre	
Choix (55-70 lbs)	0.12
No 1 (50-60 lbs)	0.11
No 2 (40-50 lbs)	0.10
Communs et gras (80-100 lbs)	0.06

MARCHÉ DE QUÉBEC

BEURRE la livre	
Pasteurisé No 1	0.38 $\frac{1}{4}$
No 1	0.37 $\frac{1}{4}$
No 2	0.36 $\frac{1}{4}$
De Ferme No 1	0.34
OEUFs	
Frais extras	0.48
Frais premiers	0.42
Frais seconds	0.30
DIVERS	
Crème douce (livre de gras)	0.45
Fromage No 1	0.18
Foin de mil No 2, les 100 bottes	9.00
Veaux engraisés au lait	0.17
Veaux de champs	0.09 à 0.12
Jeunes lards, 100 à 150 lbs	0.17

Marché du tabac

Vos Ventes		Vos Achats	
par balle de 25 à 50 lbs		par balle de 25 à 50 lbs	
GRANDE VARIETE la livre		PETITE VARIETE la livre	
Havane	0.08 à 0.14	Grand Havane	0.15 à 0.25
Rouge	0.08 à 0.14	Grand Rouge	0.15 à 0.25
Connecticut	0.08 à 0.14	Connecticut	0.15 à 0.25
Bleu	0.08 à 0.14	Bleu	0.15 à 0.25
TABAC AROMATIQUE la livre		TABAC AROMATIQUE la livre	
Obourg	0.18 à 0.30	Obourg	0.30 à 0.40
Belgique	0.18 à 0.30	Belgique	0.30 à 0.40
Rouge Quesnel	0.18 à 0.30	Rouge Quesnel	0.30 à 0.40
PETITE VARIETE AROMATIQUE la livre		PETITE VARIETE AROMATIQUE la livre	
Quesnel	0.30 à 0.40	Quesnel	0.40 à 0.55
Petit Havane	0.30 à 0.40	Petit Havane	0.40 à 0.55
Petit Canadien	0.30 à 0.40	Petit Canadien	0.40 à 0.55
Rose Quesnel	0.30 à 0.40	Rose Quesnel	0.40 à 0.55

Exposition de Sherbrooke — 24-31 août 1929

Concours entre Cercles

Organisé sous les auspices des Ministères Fédéral et Provincial de l'Agriculture, et de la Commission de l'Exposition de Sherbrooke.

Ce CONCOURS comprend les classes suivantes:

- 1.—Concours entre les Cercles de Jeunes Eleveurs;
- 2.—Concours entre les Clubs d'Alimentation de Veaux;
- 3.—Classes Individuelles, section par race;
- 4.—Concours de Jeunes Juges du C.N.R.

Ces Classes ont été jugées par le Professeur Adélar Godbout, B.S.A., Mr. F. W. Walsh, B.S.A., Surintendant de l'Agriculture, C.N.R., et M. R. P. Charbonneau, B.S.A., Propagandiste, sous la direction de M. Stéphane Boily du Ministère de l'Agriculture, Sherbrooke.

Classe A:—Le meilleur groupe de trois veaux appartenant à un Cercle de Jeunes Eleveurs de génisses pur-sang.

	%	Pts.	Prix
Sect. 1:—Ayrshire:			
1er. Cercle de J. E. de l'Assomption	90		\$40
En charge: G. A. Landry, Agronome; J. P. Fleury, Propagandiste.			
Exposants: 1. Jacques Thifault; 2. Joseph Ricard; 3. Gilbert Landreville.			
2e. Cercle de J. E. de Waterville	88		\$35
En charge: J. R. Belzile, Agronome; J. R. Ferron, Propagandiste.			
Exposants: 1. Emile Petit; 2. Irénée Rouillard; 3. Ls. Gilles Rouillard.			
3e. Cercle de J. E. de Ham-Nord	87		\$35
En charge: J. E. Lemire, Agronome; J. R. Ferron, Propagandiste.			
Exposants: 1. J. Omer Comtois; 2. Antonio Lehouiller; 3. Bruno Larose.			
4. Cercle des Jeunes Eleveurs de St-François			\$35
En charge: Paul Carignan, Agronome; Roland Belzile, Propagandiste.			
Exposants: 1. Geo. Albert Morin; 2. Maurice Montminy; 3. Jean-Charles Picard.			
Sect. 2: Holstein:			
1er. Cercle de J. E. de Verchères	90		\$40
En charge: Jules Auger, Agronome; J. P. Fleury, Propagandiste.			

Exposants: 1. Clodomir Messier 2. Jean Desmarais 3. Jacques Desmarais.

Coupe d'argent donnée par la banque canadienne Nationale:—En plus du premier prix, ce Cercle a mérité la Coupe de la Banque Canadienne Nationale pour le meilleur exhibit entre les Cercles de Jeunes Eleveurs.

Sect. 2:—Holstein (Suite)

2e. Cercle de J. E. de St-Hermas & Ste-Scholastique 88 \$39

En charge: Nelson Cossette, Agronome; J. P. Fleury, Propagandiste.

Exposants: 1. Lionel Drouin 2. Maurice D'Aoust; 3. Roland Drouin.

3e. Cercle de J. E. de Ste-Thérèse 85 \$35

En charge: Alphonse Lafrance, Agronome; J. P. Fleury, Propagandiste.

Exposants: 1. Léo-Paul Charbonneau; 2. Gustave Ouellette; 3. Paul Dubois.

Sect. 3:—Canadienne:

1er. Cercle de J. E. de Lawrenceville 85 \$40

En charge: Oscar Descostes, Agronome; J. R. Ferron, Propagandiste.

Exposants: 1. Georges Côté; 2. Germain Bourassa; 3. Henri Melançon.

2e. Cercle de J. E. de St-Dominique 83 \$35

En charge: Raphael Rousseau, Agronome; J. P. Fleury, Propagandiste.

Exposants: 1. Gérard Lemay; 2. Marcel Girouard; 3. Rolland Chagnon.

Total: \$334

Concours de championnat entre Cercles de Jeunes Eleveurs de chaque race

- 1er. Cercle de Jeunes Eleveurs de Verchères
- 2e. Cercle de Jeunes Eleveurs de l'Assomption
- 3e. Cercle de Jeunes Eleveurs de Lawrenceville

CONCOURS ENTRE LES "CLUBS D'ALIMENTATION DE VEAUX"

Classe B:—Le meilleur groupe de trois veaux, nés après le 1er janvier, appartenant à un Club d'Alimentation de veaux.

Sect. 5:—Ayrshire:

1er. Club de Ste-Clothilde 90 \$40

En charge: P. N. April, Agronome; J. P. Fleury, Propagandiste.

Exposants: 1. Narcisse Prud'homme;

2. Fabien Tremblay; 3. Henri Tremblay.

Trophée de Sir Henry Thornton:—En plus du premier prix, ce Cercle a mérité ce trophée pour le meilleur exhibit entre les Clubs d'Alimentation de Veaux.

2e. Club de Martinville 87 \$35

En charge: Alfred Rousseau, Agronome; J. R. Ferron, Propagandiste.

Exposants: 1. Guy-Rolland Côté; 2. Bernard Fortier; 3. Irénée Salvail.

3e. Club de Dixville 85 \$30

En charge: J. R. Belzile, Agronome; J. R. Ferron, Propagandiste.

Exposants: 1. Roger Oulmet 2. Omer Varin; 3. Jean-Nil Varin.

4e. Club de Lennoxville 82 \$30

En charge: W. G. MacDougall, Agronome; R. A. Stewart, Inspecteur.

Exposants: 1. J. A. Rose; 2. C. Brown; 3. G. Young.

5e. Club de la Baie du Febvre 80 \$30

En charge: Eugène Boivin, Agronome; J. R. Ferron, Propagandiste.

Exposants: 1. Gilles Benoit; 2. Laurent Côté; 3. Justin Benoit.

Sect. 6:—Holstein:

1er. Club de Hatley 85 \$40

En charge: W. G. MacDougall, Agronome; R. A. Stewart, Inspecteur.

Exposants: 1. Wilma Thompson; 2.

2e. Club de St-Claude 82 \$35

Beatrice Little; 3. Howard Ayer.

En charge: J. A. Proulx, Agronome; J. R. Ferron, Propagandiste.

Exposants: 1. Aimé Tremblay; 2. Alphonse Ouellette; 3. Pierre Maurice.

3e. Club de St-Wenceslas 75 \$30

En charge: J. Joyal, Agronome; J. R. Ferron, Propagandiste.

Exposants: 1. Elphège Prince 2. Conrad Prince; 3. Henrius Désilets.

Sect. 7:—Canadienne:

1er. Club de Lawrenceville 90 \$40

En charge: Oscar Descostes, Agronome; J. R. Ferron, Propagandiste.

Exposants: 1. Roland Beaugard; 2. Paul Bourassa; 3. Henri Bourassa.

2e. Club de St-Bernard 85 \$35

En charge: P. A. Brunel, Agronome; Gérard Ducasse, Propagandiste.

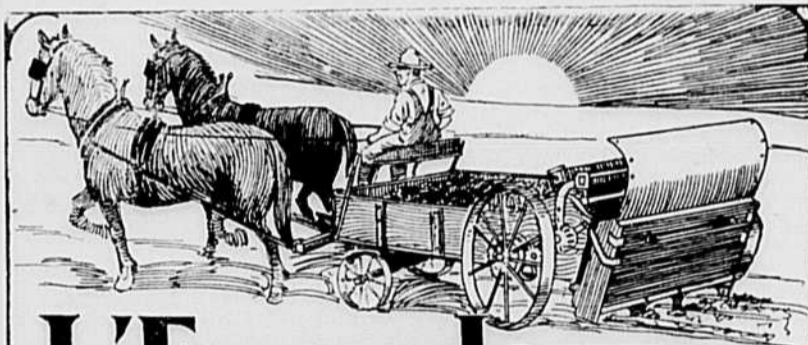
Exposants: 1. Joseph Goulet 2. Noël Fortin; 3. Maurice Giroux.

3e. Club de Racine 80 \$30

En charge: Oscar Descostes, Agronome; J. R. Ferron, Propagandiste.

Exposants: 1. Gérard Desmarais 2. Paul Pratte; 3. Jehovah Lussier.

(Suite à la page 15)



L'Épandeur complet par excellence

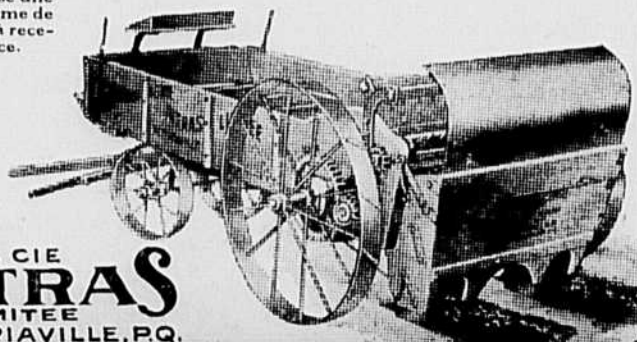
Facile à tirer sur tous les terrains, facile à charger, facile à régler pour épandre à volonté de 5 à 25 voyages l'arpent, l'ÉPANDÉUR JUTRAS est celui que vous choisirez après l'avoir comparé à d'autres.

POUR CULTURES SARCLÉES

L'ÉPANDÉUR JUTRAS muni de la charrue Distributrice Jutras constitue l'outil indispensable. Elle s'attache en un instant à l'ÉPANDÉUR JUTRAS, creuse deux sillons à la fois, y dépose une couche uniforme de fumier prête à recevoir la semence.

Catalogue
No. 2.
Gratis sur
demande.

LA CIE
JUTRAS
LIMITÉE
VICTORIAVILLE, P.Q.



Nous vous invitons à
nous envoyer votre
crème

Vous serez payés de hauts prix

*Nous savons que lorsqu'un patron
est satisfait, il nous recommande*

Vous aurez satisfaction

**Veillez nous écrire
pour nos conditions**

J. Joubert
LIMITÉE

4141, rue St-André - - - Montréal

Médecine vétérinaire

Donnée par le R. F. Gabriel, o.c.

Nous nous sommes assuré la collaboration d'un vétérinaire diplômé. Nos lecteurs qui auraient à le consulter pourront le faire dans ces colonnes pourvu: 1) Que leurs questions soient signées afin que nous sachions d'où elles viennent—les signatures seront gardées secrètes. Nos correspondants pourront ajouter un pseudonyme. —2) Ces correspondances devront être adressées: "Au R. Frère Gabriel, M. D. V. Institut Agricole d'Oka, La Trappe, Qué." Les demandes devront être brèves et bien explicites.

Indigestion du lapin

QUESTION.—Pour nourrir mes lapins, j'emploie l'avoine, les feuilles de plantain, carottes, navets, salade et autres herbes; j'en ai perdu 5 un jour et 7 un autre jour. Pensez-vous que la salade soit cause de cet accident? Avant que je leur en serve ils paraissent être en bonne santé. Au début de la maladie, ils se jetaient sur le dos, se roulaient deux ou trois fois, puis mouraient, âgés de 3 ou 4 mois. Je leur sers de l'eau fraîche tous les jours. Que faire dans mon cas?

REPONSE.—Il est assez difficile avec les symptômes donnés de faire un diagnostic. Vous pouvez avoir de l'indigestion. Dans ce cas si vous vous en apercevez à temps donner 5 grains de bicarbonate de soude dans une cuillerée à thé d'eau chaude.

Mulsions et mastite

QUESTION.—Un de mes voisins m'informe que, dans le cas de l'inflammation du pis, vous recommandez fortement la traite fréquente. Pourrais-je savoir de quelle manière la traite peut aider au traitement de cette maladie.

J. B. L., St-Hermas.
REPONSE.—Les deux facteurs qui jouent un rôle prépondérant dans la mastite sont: l'infection et la rétention lactée. Il arrive souvent, quand la mamelle est enflammée, qu'au lieu de procéder à la traite comme d'habitude, au lieu de multiplier les traites, et de s'appliquer à les pousser à fond, on fait le contraire; on laisse la glande au repos, sans se douter qu'en agissant ainsi, on favorise l'infection que l'on cherche à combattre.

En ce qui concerne le mode d'action des mulsions répétées, l'explication est facile. La traite énergique, complète et régulière amène un balayage des canaux lactifères et empêche les microbes spécifiques de se multiplier dans la glande. Il est d'observation courante qu'au moment du tarissage il apparaît des phénomènes de mammites; l'infection sommeillait, combattue jusqu'alors par la traite régulièrement effectuée, et dont un des effets mécaniques (nous venons de le dire) est de déterger la mamelle, de balayer de ses voies les colonies de microbes qui s'y embusquent. Mais supposons que les mul-

sions s'arrêtent, qu'elles soient espacées ou réduites; cette détersion n'a plus lieu au même degré, le développement des susdites colonies microbiennes n'est plus entravé, et... une mammitte se déclare.

Comme on le voit, la traite faite toutes les heures, jour et nuit, durant la phase aiguë de l'inflammation, semble être un facteur indispensable dans le traitement de la mastite. Cette pratique s'est montrée si efficace qu'elle semble être la partie la plus importante de la thérapeutique mammaire. Quand elle est pratiquée dès le début de la maladie et patiemment effectuée, la mastite prend rarement l'allure d'une maladie grave.

Le seul inconvénient (si c'en est un) de cette pratique, c'est le temps qu'elle exige pour traire toutes les heures, jour et nuit, et pour continuer jusqu'à ce que l'effet désiré ait été obtenu, c'est-à-dire tant que le lait n'a pas son aspect normal.

En terminant ces remarques, il est intéressant de noter que le traitement n'est pas nouveau; les éleveurs suisses le pratiquent couramment depuis plusieurs années.

Blessures d'épaules

QUESTION.—J'ai une jument qui se blesse dès sa mise à l'ouvrage, son attelage est pourtant bien rembourré. Comme remède, j'emploie la poudre Healing, sans succès. Dites-moi que faire pour remédier à ces blessures.

A. M., Mont-Joli.
REPONSE.—Pour durcir les épaules d'un cheval qui n'a pas travaillé depuis longtemps on les lave avec une petite saumure, ou bien avec une solution de sulfate de fer (couperose verte) 4 onces par gallon d'eau, ou même, simplement avec de l'eau froide. Il faut avoir soin de sécher les épaules avant de mettre le cheval au travail. S'il se produit des tumeurs de collier, on fait des lotions avec une solution saturée d'alun ou de sulfate de fer, environ 1/2 once par chopine d'eau. On peut aussi, après avoir lavé la plaie avec une solution antiseptique, appliquer avec une plume d'oie, 3 fois par jour la mixture composée d'une once de chaque ingrédient suivant: teinture d'arnica, teinture de cachou, teinture de myrrhe, teinture d'aloès et huile de lin crue.

Consultations légales

Données par l'aviseur légal de l'U. C. C.

Notre administration s'est assurée les services d'un expert en matières légales. Seuls nos abonnés peuvent bénéficier de ce service. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. Les signatures seront confidentielles. Adressez comme suit: "La Terre de Chez Nous—Consultations Légales." On devra s'expliquer aussi brièvement que possible. Ces conditions remplies, nous nous ferons un plaisir de rendre service à nos amis.

Domages aux autos sur chemin

QUESTION.—J'ai fait une demande au conseil municipal de la paroisse pour lui faire payer un spring de mon auto qui s'est brisé à cause d'un trou ou chaos dans un chemin de terre d'une montée. Il y a déjà deux fois que le conseil municipal est avisé publiquement d'avoir à boucher ou combler ces trous. La seule réponse, c'est l'article 478 du code municipal. Mais je vois avant la fin de cet article que les chemins doivent être sans trou etc., etc. Je comprends bien que si nous brisons notre machine dans de bons chemins, nous sommes à nos risques, mais quand les chemins sont mauvais par pure négligence, ne sommes-nous pas en droit de faire payer les réparations? Nemo.

REPONSE.—Je crois dans les circonstances, que le seul recours pratique contre la corporation, est de la poursuivre en vertu de l'article 453 pour faire payer l'amende, pour ne pas tenir les chemins dans l'état requis par la loi.

Quant aux paiements des dommages, la responsabilité de la corporation n'est pas complètement éteinte, par l'amendement que vous mentionnez et qui existe aussi pour l'article 453; car toute personne est responsable de ses délits et quasi-délits; mais cet amendement à l'article, a augmenté les possibilités d'une faute contributive à tel point, qu'il faudrait une preuve très forte de négligence de la part de la corporation seulement. Et le fait qu'un trou existe dans un chemin depuis déjà quelque temps à la connaissance d'un automobiliste qui y brise un ressort, ne devrait pas avoir de chance de réussir devant nos tribunaux.

Insulte au conseiller municipal

QUESTION.—Je suis conseiller municipal de la paroisse de Stanford. Je sais lire et écrire, je n'ai pas d'hypothèque sur ma propriété et j'ai cinquante dollars à la banque, comme je prenais mon siège à la séance du mois de septembre, un contribuable me remet une lettre d'avocat, en me disant d'en prendre connaissance, cette lettre disait que j'occupais mon siège

de conseiller illégalement et que si je siégais, des procédures par la loi prévues, seraient prises contre moi. Ai-je quelques recours contre cet individu? —Un fils du sol.

REPONSE.—Je ne connais pas la nature de la lettre d'avocat et ne puis vous dire s'il y a lieu à un recours en dommages; la loi autorise tout électeur à faire une demande écrite à l'effet de mettre le maire ou un conseiller en demeure d'établir son cens d'éligibilité, mais cet article n'autorise nullement un électeur à injurier ou à blesser l'honorabilité d'un conseiller.

Objet prêté


QUESTION.—J'ai prêté un objet à un voisin, il y a deux ans. Celui-ci refuse de me le remettre. Quel moyen dois-je employer pour recouvrer mon bien? —Un abonné.

REPONSE.—Il y a lieu au bref de saisie-revendication pour celui qui a droit de revendiquer une chose mobilière qu'une autre personne détient illégalement contre son gré et consentement et refuse de la livrer.

Aqueduc

QUESTION.—Il y a une compagnie de vingt-quatre associés pour un aqueduc dans le village, ce village est de 40 propriétaires, la compagnie veut avoir des bornes-fontaines contre le feu en vendant leur eau par taxes foncières sur le village. Le conseil a-t-il le droit de faire signer une requête dans le village pour régler cette question, les actionnaires ont-ils le droit de signer étant intéressés? —L. L. L.

REPONSE.—Quant à votre autre question concernant l'aqueduc, il faudrait avoir une copie du règlement autorisant la formation de votre aqueduc et beaucoup d'autres détails qui ne sont pas dans votre lettre. Je vous conseillerais de consulter un avocat; ou encore, le gouvernement de Québec accordant une prime, aux municipalités rurales qui se pourvoient d'appareils effectifs pour combattre les incendies, par l'entremise de votre député, vous pourriez savoir dans quelles conditions, et vous verrez alors les règlements et les requêtes qu'ils exigent.



Toujours de l'Espoir
même quand d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille préparation herbeuse comme le

NOVORO

Du DR. PIERRE

peut vous remettre sur la route de la santé. Il a fait cela pour des milliers d'autres. Pourquoi pas pour vous?

Il est absolument sain. Ne contient pas de drogues nuisibles.
Il est bon pour toute la famille.

L'histoire intéressante de sa découverte, avec des renseignements très valables, et des attestations véritables, est envoyée gratuitement sur demande. Ce remède herbeux renommé ne peut être obtenu chez les droguistes. Des agents spéciaux le fournissent. Ecrire à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
Délicieux libre de tous droits au Canada.

DAWES

BLACK HORSE




*Bière naturelle
très bien vieillie*

Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille

TECHNIQUE AGRICOLE

Baribeau, Bernard
Beaudoin, Abbé Ed.
Béliveau, Florentin
Bois, Henri C.
Campagna, Elz.
Caron, Omer

Chagnon, Stanislas
Charbonneau, Anthime
Cyrille, R. P.
Désilets, Alphonse
Fontaine, Ch. Art.
Fortier, Pascal

Fortin, J. Arthur
Fortin, Ls. de Gonzague
Gagné, Charles
Gagnon Aimé
Gingras, Paul
Grisé, Evariste

Honoré, R. P.
Isidore, R. Fr.
Laflamme, Emile K.
Lalmand, Abbé Jean
Lamontagne, A.
Langelier, Gustave

Lavoie, J. H.
Leduc, Albert
Léopold, R. P.
Magnan, Jean-Chs.
Maheux, Georges
Maur, R. P.

Montreuil, J. E.
Morin, Adrien
Nagant, H. M.
Prince, Gustave
Rioux, Albert
Rodrigue, X. N.

Rol, Jean L.
Roy, Ls. Ph.
Toupin, Gustave
Vaillancourt, Cyrille
Vézina, P.-H.
Wilfrid, R. F.

Importance économique de l'élevage dans la Province de Québec

GUSTAVE TOUPIN

Professeur de Zootechnie à l'I.A.O.

Introduction

L'importance économique de toute industrie est en fonction directe de la valeur des facteurs d'ordre économique qui peuvent lui donner l'existence, considérés dans leur nombre et leur degré de permanence. L'élevage du bétail, spécialement du bétail laitier, dans la Province de Québec, s'est établi sous l'influence de raisons économiques nombreuses et pour bien longtemps encore, semble-t-il, d'une valeur assez difficile à mettre en doute.

Le manque de liberté à choisir entre plusieurs systèmes d'exploitation, la grande demande des produits animaux sur le marché, l'heureuse coopération du sol et du climat sur la végétation ont été, avec certains avantages spéciaux inhérents à l'élevage, quelques-unes des grandes causes déterminantes de l'apparition et du maintien chez nous sur une base toujours de plus en plus digne de remarque, de cette importante branche de notre agriculture. C'est ce qui lui donne sa haute valeur économique.

C'est une vérité déjà ancienne pour tous ceux qui ont quelque peu médité nos problèmes agricoles. Elle a fait naître des convictions sérieuses qui se sont traduites depuis vingt-cinq ans en actes remarquables dans nos institutions d'enseignement agricole d'abord, puis au ministère de l'Agriculture, à Québec, par la propagande et les encouragements qu'il a donnés.

Ces convictions des dirigeants et des propagandistes agricoles sur l'importance économique de l'élevage, dans notre province, du bétail laitier notamment, ont-elles profondément et sérieusement pris racine au moins chez ceux que les conditions économiques du milieu qu'ils habitent ont engagés dans cette voie? Nous en doutons un peu à la manière dont ce bloc de fermiers organisent encore leur culture fourragère, logent leurs bestiaux, élèvent leurs veaux ou nourrissent leurs vaches laitières. Vouloir obtenir en règle générale des rendements en lait rémunérateurs en logeant le bétail dans des locaux mal éclairés et mal ventilés, sans donner de soins particuliers à l'élevage du veau, sans donner une saine et rationnelle alimentation à nos vaches en hivernement, sans avoir un bon pâturage l'été, et en

ge ou racines, présente une difficulté aussi insurmontable que d'essayer de faire de la vitesse avec un vieux Ford nourri de vilaine gazoline. Nous n'ignorons pas les difficultés qu'un bon nombre de ce groupe de fermiers rencontrent sur leur chemin pour opérer les améliorations recommandables. Aussi les excusons-nous, ceux-là, de ne pouvoir réaliser les méthodes modernes d'élevage. Mais il existe malheureusement encore un trop fort pourcentage de cultivateurs qui hésitent à quitter les vieux sentiers pour des voies nouvelles où ils trouveraient le succès.

Le peu de demande pour le foin remet la question de l'élevage du bétail laitier au tout premier plan. Afin d'encourager les hésitants en élevage et de stimuler ceux qui s'y sont déjà adonnés depuis longtemps, jugeons donc les facteurs principaux et secondaires qui ont fait pousser — il y a déjà plusieurs décades — cette branche de notre agriculture moderne, et qui la maintiendront, pour le moins, dans toute sa vigueur présente bien longtemps encore.

1. Facteurs principaux

a) On n'a pas le choix.

Le manque de liberté à choisir, comme source principale de revenus, entre l'élevage ou quelque autre entreprise agricole paraît avoir été, la fin du siècle dernier, l'une des plus puissantes causes de l'éclosion de l'industrie animale dans notre province. En effet, les produits de la grande culture, foin et grain ne payaient plus. D'un autre côté, les centres de consommation à cette époque n'étaient pas assez développés pour stimuler un développement notable de certains produits agricoles, tels les produits maraîchers ou autres; mais les produits animaux étaient en demande.

L'élevage du bétail, faute de mieux, a pris naissance. Les cultivateurs de ce temps qui n'ont pas voulu émigrer aux États-Unis lui ont demandé leur vie; il la leur a généreusement donnée. L'élevage a donc été commencé dans notre province — à défaut de pouvoir choisir un autre genre de production agricole plus rémunérateur. Cette même cause qui chez nous a fait naître l'élevage, qui l'a fait se développer de

le foin et le grain ont atteint des prix fabuleux, contribuera à le maintenir encore — pour le moins — très loin dans l'avenir. En effet, tant que la province de Québec ne comptera que ses centres actuels de consommation, les producteurs de foin et de grain, les maraîchers, les pomiculteurs, les fleuristes, les apiculteurs, voire même les spécialistes en aviculture, ne constitueront rien moins qu'un petit bataillon en face de la grande armée des habitants inévitablement éleveurs ou producteurs de lait et de viande à bacon.

Nous produisons du lait et de la viande sur nos fermes — à des degrés divers pour chaque fermier il est vrai, — mais nous en produisons parce que nous pouvons trop difficilement produire autre chose et cela au delà d'un rayon de quinze à vingt milles des grands centres. L'embargo américain sur les fourrages et les grains canadiens les a fait baisser récemment de près de la moitié de leur prix. Pour peu que cette barrière reste encore quelque temps, nous serons vite ramenés aux conditions mêmes qui ont fait naître l'élevage dans Québec, vers 1880. Cet embargo américain, qui paralyse la demande du foin, l'éloignement — pour la majeure partie des cultivateurs — des grands centres de consommation, le volume considérable des produits fourragers qui influencent le coût du transport, toutes ces raisons — pour en passer bien d'autres encore — condamnent la grande masse de nos fermiers à faire de l'élevage.

b) La demande du marché.

Le marché des produits animaux dans notre province, produits tels que la viande, le lait, le beurre, le fromage, la crème, a contribué au même degré que le premier facteur à la naissance de l'élevage du bétail chez nous. Ce marché, en règle générale, est sûr parce que la demande des produits animaux est ferme. Ces aliments entrent — et pour une large part — dans notre régime alimentaire. L'heureuse propagande que l'on fait par toute la province pour intensifier la consommation du lait et du bacon en stimulera la demande. La consommation toujours croissante de la crème à la glace dans les grands centres est encore une heureuse influence dans l'amélioration des conditions du marché local. La demande étrangère — sur les marchés anglais notamment — pour notre beurre, fromage et bacon, est non moins importante. Elle n'est limitée, disent les autorités en la matière, que par la qualité de nos produits. Le marché pour les produits animaux prénommés est donc sûr. (à suivre)

QUESTION — Mes pommiers l'an dernier ont été attaqués de chenilles comme nous n'en avons pas encore vu d'une couleur verte et avec des barres d'une longueur de deux pouces, rouge écarlate, de travers sur le dos. Pouvez-vous me donner une composition pour détruire ces chenilles si elles se représentent ce printemps?

REPOSE — Pour détruire ces chenilles, arrosez le feuillage de vos pommiers avec de l'arséniate de plomb, dans la proportion de 2 lbs dans 40 gallons d'eau.

Bulletin d'inscription Aux Cours-à-domicile de l'U.C.C.

N° 192

Je, soussigné, désire suivre les Cours-à-domicile suivants:
(On doit barrer les cours qu'on n'a pas l'intention de suivre.)

Cours Spécial d'Aviculture
Cours Général d'Agriculture
Cours Spécial d'Apiculture

Signature (Nom et prénoms)

Adresse (Route rurale)

Age
Nom et prénoms des parents

S.v.p. — Retourner ce bulletin d'inscription au plus tôt au Père Secrétaire de l'Institut Agricole d'Oka, La Trappe, P. Q.

Exposition de Sherbrooke

(Suite de la page 12)

Sect. 8:—Shorthorn & Durham:		
1er Club de St-Georges	85	\$40
En charge: Armand Joubert, Agrome; Gérard Ducasse, Propagandiste		
Exposants: 1. Eugène Caron; 2. Armand Faucher; 3. Joseph Lemieux.		
2e Club de Marbleton	80	\$35
En charge: J. E. Lemire, Agronome; R. A. Stewart, Inspecteur.		
Exposants: 1. Alexandre Grenier; 2. Pierre Motard; 3. Angie Bishop.		
3e Club de Bury	78	\$30
En charge: R. A. Stewart, Inspecteur.		
Exposants: 1. Newton Bennett; 2. Anne Bennett (L. Groom); 3. M. McCaskill (H. Parsons).		

Total: \$480

Concours de Championnat entre Clubs d'Alimentation de Veaux de chaque race.

	Pts.
1er. Club de Ste-Clothilde	90
2e Club de Hatley	88
3e Club de Lawrenceville	85
4e Club de St-Georges	80

CLASSES INDIVIDUELLES A L'EXPOSITION DE SHERBROOKE

Class C:—Ouvverte aux veaux pur-sang enregistrés ou susceptibles d'enregistrement, provenant de tout Club d'Alimentation de veaux ou Cercle de

Jeunes Eleveurs.

Sect. 19:—Ayrshire:

	Prix
1. Narcisse Prudhomme, Ste-Clothilde	\$5.00
2. Fabien Tremblay, Ste-Clothilde	4.00
3. Emile Petit, Waterville	3.00
4. Jacques Thifault, L'Assomption.	2.00
5. Roger Oulmet, Dixville	1.00

Autres Entrées:

G. Young, Compton	1.00
Omer Varin, Dixville	1.00
Irénée Salvail, Martinville	1.00
Bernardin Fortier, Martinville	1.00
Irénée Rouillard, Waterville	1.00
J. Omer Comtois, Ham-Nord	1.00
Antonio Lehouillier, Ham-Nord	1.00
Maurice Montminy, St-François	1.00
Bruno Larose, Ham-Nord	1.00
G. Albert Morin, St-François	1.00
Gilles Benoit, La Baie du Febvre	1.00
Chs. Arthur Picard, St-François	1.00
Laurent Côté, La Baie du Febvre	1.00
J. A. Rose, Lennoxville	1.00
Justin Benoit, La Baie du Febvre	1.00
C. Brown, Lennoxville	1.00
Louis Gilles Rouillard, Waterville	1.00
Joseph Picard, L'Assomption	1.00
Gilbert Landreville, L'Assomption	1.00
Henri Tremblay, Ste-Clothilde	1.00

(A suivre)

A nos Cercles

Avis important

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE NOS CERCLES

La présente année touche à sa fin. Le 30 septembre prochain, nos secrétaires locaux fermeront leurs livres. L'article 14 de nos Constitutions dit qu'un rapport annuel des opérations de l'année doit être envoyé au Secrétariat Général.

Au 1er octobre se terminent donc tous les abonnements de nos membres. En effet, le dernier congrès avait décidé que tous ceux qui avaient payé leur contribution selon l'ancienne échelle, à 50 sous, avant novembre 1928, auraient à verser \$1.00, en plus, pour recevoir le futur journal de l'U.C.C., de sa fondation au premier octobre 1929. Une échelle d'accommodation, pour les nouveaux inscrits, fut, par la suite, adoptée. La contribution à l'U.C.C., (comprenant le service du journal) fut fixée à \$1.70 pour décembre, \$1.50 pour janvier, \$1.30 pour février, \$1.10 pour mars et \$0.90 pour avril. Sur ce montant le Cercle local était autorisé à garder 25 sous pour sa régie interne. Tous les membres inscrits selon ce tarif n'ont droit au journal que jusqu'au 1er octobre 1929. Passé cette date, ne sont en règle avec l'U.C.C. que ceux qui ont payé leur contribution régulière de \$2.00, depuis mai dernier, (soit \$1.75 pour la caisse centrale).

Tous nos membres qui n'ont pas payé leur contribution à \$2.00, depuis mai dernier, sont donc invités à s'inscrire, de nouveau, comme membres et à verser, en conséquence, leur contribution pour l'année civile: octobre 1929 à octobre 1930.

* * *

L'article 13 de nos Constitutions stipule que l'assemblée annuelle de nos cercles locaux doit avoir lieu le deuxième lundi d'octobre, soit le 14 du prochain mois. C'est au cours de cette assemblée que se font les élections annuelles et que nomination est faite des délégués au Congrès Général de l'U.C.C.

Nos secrétaires devront se mettre en communication avec leur aumônier local et prier celui-ci de bien vouloir annoncer cette assemblée, au plus tard, dimanche le 13 octobre prochain. Un avis, dimanche le 6, préparerait le terrain. . .

L'ordre du jour, à cette assemblée annuelle, doit être le suivant:

- 1—Rapport des propogandistes locaux. Renouvellement général des contributions.
- 2—Election des officiers, par les membres en règle pour 1929-1930.
- 3—Nomination des délégués officiels (un délégué par 25 membres en règle) en vue du Congrès Annuel des 12 et 13 novembre prochain, à Montréal.
- 4—Etude des questions que le cercle désire voir débattre lors du Congrès Général.

Un rapport détaillé de cette assemblée devra parvenir au Secrétaire Général avant le 1er novembre prochain.

Nous rappelons que notre Concours de propagande se termine à date bien précise: 1er novembre 1929. Nous ne tiendrons compte que des rapports reçus au Secrétariat d'ici jeudi, le 31 octobre prochain, inclusivement. Qu'on ne l'oublie pas. Nos secrétaires doivent nous faire tenir une déclaration officielle de leur Curé sur la population rurale de leur paroisse. C'est une chose d'importance capitale.

Si l'on veut de plus amples détails, on est prié de communiquer immédiatement avec le Secrétariat-Général.

PAUL BOUCHER



EXTRAITS D'ANALYSES

CHIMIQUE	
Carbonate de calcium	98.41
Divers	1.59
	100.00%
PHYSIQUE	
Quantité passant le tamis de:	
10 mailles au pouce	97.2%
40 mailles au pouce	76.2%
100 mailles au pouce	59.0%

Cultivateurs

Chaulez vos terres avec "CALCO"

NOTRE "Calco" est de plus en plus en vogue pour le chaulage des terres parce qu'il a donné partout des effets merveilleux.

N'oubliez pas que le meilleur produit donne toujours les meilleurs résultats; avant d'acheter, comparez donc, par les extraits d'analyse officielle, la valeur de ce qui vous est offert.

Notre "Calco" a un pourcentage de chaux supérieur à tout autre, soit plus de 98%, et a une mouture en tous points recommandée par les autorités agricoles.

Le prix actuel est si bas que vous ne devez pas manquer d'en profiter; voyez votre agronome ou écrivez-nous pour plus amples informations.

DESCHAMBAULT QUARRY CORPORATION

52, RUE ST.-PAUL

QUEBEC

Balandard a épousé une veuve qui le rase impitoyablement.

—Mon premier mari. . .

—Eh! votre premier mari. . .

Vous m'agacez à la fin. Toujours me parler de lui!

—Préféreriez-vous que nous causions de mon troisième.

* * *

—Mon ami, il faut que vous preniez du fer. . .

—Ma foi, docteur, j'ai peur que ça me donne des clous! . . .

* * *

En parlant d'un misérable assassin, on dit qu'il a tué son semblable, ce qui est peu flatteur pour sa victime.

RENARDS ARGENTES



J'offre en vente 100 couples argentés enregistrés provenant de sujets prolifiques. J'offre en outre à ma clientèle un service d'instructeurs compétents, les visitant régulièrement, leur enseignant la meilleure manière d'élever leurs renards. J'ose me proclamer le seul dans Québec à offrir ce grand avantage qui est la vraie clef du succès.

Agents actifs demandés
C. E. BOUCHARD
Ste-Anne-de-la-Pocatière, P.Q.

La Compagnie de Prêts Immobiliers Ltée

en émettant des "Certificats" de participation à une Caisse Co-Opérative, permet à tout homme d'acquérir après quelques années un capital remboursable par petits versements, sans intérêt. La vraie organisation de finance pour le peuple.

Pour plus amples informations, consultez nous.

Nous avons besoin de bons représentants dans toutes les parties de la province.

Adressez: Case postale 35 St. Evariste Sta. Co., Beauce P. Q.

Cultivateurs! Cultivateurs!

Nous sommes acheteurs de toutes les espèces et qualités de fourrages et grains alimentaires: Mil, Trèfle, Trèfle mêlé, Foin à emballage, Paille et tous les grains.

Des représentants pour l'achat de ces produits à notre compte, là où nous ne sommes pas représentés actuellement, sont demandés partout.

Nous possédons d'excellents marchés d'exportation.

Marque spéciale à notre maison, le fameux "Hen-O", pour les volailles!

Notre maison, fondée en 1887, a toute la confiance du public

Correspondance sollicitée

AIMÉ GUERTIN, Ltée

Exportateur de Foin, gros et détail

1136 rue Notre-Dame est, MONTREAL

Tél. Wilbank 1163-1164

Dow



Old Stock Ale
Mûrie à point

Prime par la
Force et par
la
Qualité

ENGRAIS CHIMIQUES

Cultivateurs: Le Gouvernement Américain fait tout pour empêcher la vente de vos produits aux Etats-Unis; alors pourquoi acheter aux Etats-Unis?

Nous pouvons vous fournir ici au pays, vos engrais simples ou composés, et avec notre nouveau système, nous défions toute compétition.

Nous pouvons vous fournir vos engrais composés aux mêmes prix qu'ils vous reviendraient, mélangés par vous même, ce, sans compter le temps et les ennuis qui vous sont évités tout en obtenant un produit plus parfait.

Nous sommes les plus anciens manufacturiers et importateurs de la province pour les engrais chimiques composés: —ou potasse, sulfate d'ammoniaque, nitrate de soda, superphosphate, phosphate Thomas, etc., etc.

FERTILISANT "INTERNATIONAL" FERTILIZERS

TANGUAY LIMITEE --- Bureaux: 111, St-Pierre, QUEBEC